

Sommaire

POLITIQUE.....	1
▶ Affaires nationales	1
▶ Diplomatie	6
DROITS HUMAINS – GOUVERNANCE	8
▶ Insécurité, dahalo, vindicte populaire, kidnappings	8
▶ Justice, prisons	13
▶ Migrations	14
▶ Gouvernance	15
▶ Droits des femmes	16
▶ Droits de l'enfant, albinisme.....	17
▶ Education, université	18
▶ Santé, handicap	19
▶ Médias	21
ÉCONOMIE - SOCIAL.....	21
▶ Ressources naturelles, environnement	21
▶ Foncier, agri-business, aménagements	25
▶ Economie - Social.....	26
▶ Coopération, bailleurs de fonds	28

POLITIQUE

▶ Affaires nationales

01/09 - La mission de suivi électoral de l'UE a procédé à son rapport annuel 2022 relatif aux élections de 2018 et a fait part son point de vue sur les élections annoncées en 2023. La mission a été déployée du 23 avril au 22 mai 2022 afin d'évaluer la prise en compte des recommandations de la mission d'observation électoral de 2018. Elle était dirigée par Cristian Preda, ancien membre du Parlement européen et chef observateur de la mission 2018, appuyée par deux experts indépendants, Marianna Skopa, analyste juridique et droits de l'homme, et Stéphane Mondon, analyste électoral et politique. L'objectif était d'évaluer l'état de mise en œuvre des recommandations de la mission de 2018, d'échanger sur les mesures à mettre en place pour avancer dans leur exécution et d'apprécier l'état d'avancement des réformes électorales. La mission de suivi a constaté la mise en œuvre totale ou partielle de la majorité des recommandations faites à la CENI, l'amélioration de certaines mesures encadrant la liberté de la presse ainsi qu'un renforcement des dispositions visant à renforcer la participation des femmes et des jeunes au processus électoral. Sur les 27 recommandations proposées, les 18 recommandations nécessitant une réforme législative ou constitutionnelle n'ont pas été entièrement mises en œuvre, particulièrement celles concernant l'autonomisation de la CENI, les garanties de la liberté d'expression et de la presse et le contrôle du financement de la vie politique. Faute de réforme du cadre juridique, les carences de la législation électorale persistent. La mission de suivi réitère l'importance d'entreprendre une révision globale du cadre légal électoral, afin de corriger les faiblesses constatées et d'assurer l'exercice effectif des droits électoraux. Bien que les nominations des présidents de la CENI et de la HCC aient été faites en respectant les dispositions constitutionnelles et légales, la présence de personnes réputées proches du pouvoir à des postes pouvant influencer le résultat des élections ne renforce pas la confiance des électeurs dans le processus démocratique.

Des acteurs politiques et élus d'opposition présents durant à la conférence de presse ont saisi la balle au bond pour affirmer que les propos du chef de mission attestent de l'opportunité d'une concertation nationale. Les opposants martèlent que la pertinence de leur initiative est « *encouragée* », par l'UE.

« Les missionnaires européens n'ont pas de leçon à nous donner pour diriger notre pays et le président Andry Rajoelina a toutes les compétences nécessaires pour cela », a répliqué Soja Jean André, conseiller spécial du président de la République chargé des affaires politiques. « Quand bien même la CNI et la HCC ne seraient pas encore à pied d'œuvre, l'UE préjuge déjà de leurs décisions par rapport aux futures élections », a-t-il déclaré, déplorant un « procès d'intention ». La mission de suivi électoral avait en effet critiqué la nomination de Dama Arsène Andrianarisedo Retaf à la tête de la CENI et de celle de Florent Rakotoarisoa à la présidence de la HCC.

07/09 - Le président de la CENI répond à demi-mot aux observations émises par la mission d'observation électorale de l'Union européenne. « Les gens peuvent dire ce qu'ils veulent dire, les critiques peuvent être nombreuses, mais moi, je me concentre sur l'organisation d'élections transparentes et inclusives », s'est défendu Dama Andrianarisedo. L'effectivité de cette transparence et de cette inclusivité inquiète les observateurs électoraux, les partis politiques, notamment ceux de l'opposition, et des analystes politiques, comme Paraina Auguste, ancien ambassadeur de Madagascar au Sénégal pour qui l'opiniâtreté des dirigeants et le non-application des consignes émises pourraient aller jusqu'à la suspension des financements des élections par les partenaires de Madagascar. Le président de la CENI se trouve dans le viseur du récent rapport de la mission d'observation électorale de l'UE. Sa proximité avec les dirigeants actuels, son épouse étant ministre de la fonction publique, pourrait constituer en effet un conflit d'intérêt. Les autres membres de la Commission sont également pointés du doigt pour leur liens étroits avec le pouvoir. Le président de la HCC est également dans le collimateur des observateurs.

08/09 - « L'Union européenne et la délégation de l'Union européenne ne peuvent que prendre acte de ce rapport » [d'évaluation publié par la mission d'observation électorale de l'UE] a déclaré la nouvelle ambassadrice de l'UE, Isabelle Delattre. Une formule qui permet de ne pas prendre franchement position et ainsi éviter de froisser les sensibilités. L'ambassadrice s'est gardée d'aborder le sujet épineux qu'est le débat sur l'indépendance de la HCC et de la CENI. Face aux journalistes, elle a parlé de dossiers prioritaires, dans lesquels figure le programme de gouvernance. « Dans le cadre du programme de gouvernance que nous avons, nous allons nous attacher à soutenir aussi la bonne tenue des élections que nous voulons transparente et inclusive », a-t-elle indiqué. Un point qui aurait été abordé lors de son entretien avec le président de la République. Qu'il s'agisse de la mise à jour du fichier électoral, du cadre légal concernant notamment le financement de la campagne et la transparence des fonds de campagne, « il y a pas mal de choses à faire », a-t-elle soutenu. Et de conclure : « Pour moi, une des tâches qui restent à accomplir est de mettre en œuvre ces recommandations (...) J'espère qu'on pourra faire avancer quelques dossiers en vue des prochaines élections »

L'éventuel appui de l'Union européenne pour la tenue des prochaines élections dépendra de la mise en œuvre des recommandations de sa dernière mission d'observation électorale, prévient Isabelle Delattre

09/09 - La HCC réagit aux recommandations de l'Union européenne concernant notamment l'institution et son président, Florent Rakotoarisoa. Celui-ci a annoncé avoir adressé une lettre ouverte à Christian Preda, chef de mission de suivi électoral de l'Union européenne. Il y précise, entre autres, que « concernant vos assertions sur le fait que l'actuel président de la HCC, en ma personne, est proche du pouvoir, provoquant un déficit d'image de cette institution dont l'impartialité est en cause pour l'élection présidentielle de 2023, vos arguments sont pour le moins surprenants car fondés sur des suppositions gratuites. En effet, d'où est-ce que vous avez tiré la certitude que le président de la République se portera candidat à sa propre succession alors qu'il ne l'a annoncé ni officieusement encore moins officiellement ? (...) Vos assertions s'apparentent terriblement à un procès d'intention fondé sur des préjugés » Elia Rabevahiny, secrétaire national du parti nationaliste Otrikafo a condamné « l'ingérence perpétuée par les missionnaires européens à travers ce rapport ».

10/09 - Le président du parti MMM, Hajo Andrianainarivelo, démissionnaire du gouvernement en mars, souligne que « le système électoral doit être amélioré pour éviter le chaos. » Il appelle de ses vœux l'organisation d'une conférence nationale afin de mieux organiser les élections. « Il faut s'écouter mais pas pour la répartition des sièges », a-t-il indiqué.

27/09 - Trois millions cinq cent mille. Ce gap du nombre d'électeurs à combler a été réaffirmé par la CENI. Un objectif à atteindre durant la refonte de la liste électorale. Pour y parvenir, l'entité compte ratisser large à compter de la refonte de la liste qui débute le 1^{er} octobre. Avant cette échéance, elle a convié les représentants de partis politiques, d'organisations de la société civile et d'organisations internationales pour la présentation du nouveau logiciel de comptage des électeurs, baptisé SIGLE ou Système informatisé de gestion de la liste électorale. Un logiciel développé par les techniciens de la CENI. Le porte-à-porte sera privilégié. Les Fokontany seront également largement mis à contribution pour l'inscription des personnes inscrites dans leur registre et qui n'auraient pas pu être recensées lors des porte-à-porte. La CENI mise beaucoup, aussi, sur les guichets uniques qui rassemblent les kiosques pour les jugements supplétifs de délivrance

d'actes de naissance, ensuite de cartes d'identité nationale et d'inscription sur la liste électorale. Dans le cadre de la refonte, la CENI compte aussi « *appliquer une des recommandations de la mission d'observation électorale de l'Union européenne* » : le recensement auprès des universités et des usines. Les personnes en détention préventive et qui ne sont pas encore définitivement condamnées seront également ciblées par le prochain recensement, conformément au souhait de l'UE. Les agents recenseurs auront à leur disposition une application mobile pour les travaux sur terrain. 5 000 tablettes seront commandées. Pour *La Gazette*, ce logiciel « *maison* » est obsolète et ne garantit pas l'étanchéité des données qui vont être stockées dans les serveurs de la CENI.

28/09 - Le MMM met en doute la fiabilité du nouveau logiciel de la CENI. « *Il y a beaucoup de défauts constatés dans le matériel choisi. De nombreuses améliorations devraient être étroitement surveillées dans son utilisation* », a déclaré le Rija Rakotomalala, membre du bureau politique. Le parti souhaite en outre la mobilisation d'observateurs indépendants pour son utilisation. Le TIM estime qu'un audit est nécessaire avant l'utilisation de ce logiciel.

03/09 - Le 3 septembre, rendez-vous que le RMDM Diaspora a donné à ses partisans « pour mettre fin au pouvoir d'Andry Rajoelina ». Conjuguée avec les différents foyers de tension de ces dernières semaines, la vigilance est de mise dans les différents états-majors politiques mais également au sein du pouvoir. De nature radicale, les revendications du RMDM Diaspora ne font pas l'unanimité au sein de l'opposition. Du côté des partisans du pouvoir, cette attitude du RMDM Diaspora est un signe de lâcheté. Certains d'entre eux ont même invités ses membres à rentrer au pays. « *Si vous êtes aussi forts, vous n'avez qu'à rentrer au pays et participer aux débats au lieu de jouer aux fauteurs de troubles parce que vous vous trouvez en France* », ont-ils lancé.

La Gazette écrit : « *Pourquoi vouloir que les gens reviennent à Madagascar quand la femme du chef de l'Etat et ses enfants vivent à l'étranger ? Quand les enfants de ces hauts dignitaires sont au Canada, en France, à Maurice et qu'ils y restent après leurs études ? Quand le bon plaisir de ces ministres et autres directeurs est de partir faire soi-disant des missions et du shopping à l'étranger ? Quand les immensément riches de Madagascar investissent en biens immobiliers à l'étranger ? (...) Pourquoi donc vouloir que la diaspora rentre au pays alors que bon nombre de ceux qui sont au pays rêvent de le quitter ? (...) Quand la famille du chef de l'Etat elle-même choisit d'être à l'étranger, la diaspora n'a aucune leçon à recevoir de la directrice de la communication qui, à coup sûr, voudra aussi se retrouver à l'étranger quand elle redeviendra un quelconque quidam à Madagascar. On parie ? »*

05/09 - Les hommes politiques ont participé à la ruée à Antsirabe pour participer à la 10^e édition des Journées mondiales de la jeunesse malgaches (JMJ) sous l'impulsion de l'Église catholique. 29 000 personnes ont assisté à la clôture de ce rendez-vous auquel le couple présidentiel a participé. Lors de son discours, le président de la République a exhorté les jeunes à « *construire une nation digne* ». Il était attendu à Antsirabe et son discours a été acclamé, indique *Midi*. Les milliers de jeunes qui ont assisté à ces JMJ aiguisent aussi l'appétit de Marc Ravalomanana, qui a déjà annoncé à plusieurs reprises sa candidature à la prochaine présidentielle. L'ancien président n'a pas manqué le rendez-vous d'Antsirabe, là où il a solidement construit sa base économique et politique. Les points de contrôle mis en place par les gendarmes sur la RN7, promis par les autorités pour réduire le taux d'accident dans le cadre de cet événement, n'ont pas été du goût de la délégation. Marc Ravalomanana a dû se plier quatre fois à des contrôles des forces de l'ordre. Les dispositifs de sécurisation routière ont été, à cet effet, traduits sur le terrain politique. Pour le président du TIM, le chemin qui l'a mené à Antsirabe a été « *parsemé d'embûches* » et ses partisans s'indignent de ces « *intimidations* ». Siteny Randrianasoloniaiko, élu de Toliara, potentiel challenger à la présidentielle 2023, a été accueilli avec enthousiasme par les jeunes pèlerins. Le 7 juillet 2021, son arrivée en fanfare à Toliara après avoir été élu à la tête de l'association africaine de Judo a été vue par les observateurs comme le coup d'envoi de sa prochaine campagne politique. Durant l'homélie de Mgr Fabien Raharilamboniaina, évêque de Morondava et président de la CEM, il a tiré à boulets rouges contre toute idée de légalisation de l'interruption de grossesse.

10/09 - 3 millions de jugements supplétifs d'actes de naissance : le syndicat des magistrats (SMM) réticent boycotte l'opération « *par précaution et afin de préserver la légalité* ». A ses yeux, « *les bribes d'informations délivrées au compte-goutte laissent apparaître diverses irrégularités pouvant subvenir* ». L'objectif du gouvernement de faire « *délivrer 3 millions de jugements supplétifs dans un délai très court pose des questions quant au respect de la législation en vigueur* », martèle le syndicat. Marc Ravalomanana a émis lui aussi des réserves sur cette opération. « *Faites bien attention à ce jugement supplétif, faites bien attention au fait qu'il y a des gens qui sont décédés ou qui sont mineurs et à qui on pourrait donner une carte d'identité, il faut faire attention* », a-t-il martelé.

15/09 - Le ministre de la justice mobilise les magistrats en faveur de l'opération d'octroi de copie d'acte de naissance initiée par le gouvernement. Le syndicat des magistrats est pointé du doigt. « *Ne nous*

laissons pas nous faire emporter par les manipulations politiques », a lancé le ministre. Le ministère nie toute « *arrière-pensée politique* » derrière cette opération à l'échelle nationale qui compte formaliser l'existence de près de trois millions de personnes selon les chiffres avancés par le gouvernement. « *La copie de naissance ne peut pas être réduite à une simple nécessité d'ordre électoral mais elle est toujours indispensable dans le quotidien des citoyens que ce soit pour la recherche d'emploi, pour la scolarisation, ou tant d'autres* », a soutenu François Rakotozafy.

13/09 - Le FFKM souhaite organiser un culte œcuménique pour le salut et la refondation de la nation.

« *Il s'agit de la première étape d'une longue action que le Conseil compte entreprendre afin de trouver des solutions aux différentes difficultés que le pays traverse mais surtout de réaliser la refondation du pays* », a-t-il communiqué. Sans annoncer explicitement les mots qui divisent les acteurs politiques, le FFKM envisage d'organiser sa propre « *concertation* », « *forum* » ou encore « *assise* » nationale. Selon le pasteur Henri Rabarimanana, membre du bureau central du FFKM, différentes thématiques concernant des sujets politiques, économiques, sociaux ou encore la conjoncture qui prévaut, avec l'insécurité galopante et la multiplication des actes de vindictes populaires de ces derniers mois, seront probablement au menu de cet événement. Il s'agirait d'un remake de ce que le FFKM a réalisé en 1992 pour débloquer la situation. Si les anglicans et les luthériens restent un peu à l'écart de la mêlée politique, les catholiques et l'Eglise FJKM ne manquent pas d'afficher leurs réactions par rapport au contexte que le pays traverse.

17/09 - Reconstruction nationale - L'État rejette la démarche du FFKM. Une initiative que l'Église compte démarrer par un culte.

« *Avec tout le respect que je dois au FFKM, notamment, aux chefs d'Églises, j'estime qu'il n'appartient pas à l'Église de jouer un rôle purement politique. Le FFKM devrait s'en tenir à son statut et à son rôle de balise morale* » », a déclaré le ministre de la communication, Lalatiana Rakotondrazafy Andriatongarivo. Les tenants du pouvoir lisent dans l'initiative du Conseil œcuménique une façon déguisée de mettre en œuvre la concertation nationale voulue par l'opposition. « *Ce n'est pas une concertation nationale qui n'a pour objectif qu'une redistribution des sièges au sein du pouvoir qui apportera une solution au problème économique mondial qui impacte Madagascar* », avance la porte-parole du gouvernement. L'Église se défend de toute intention politique derrière sa démarche. Selon une voix autorisée au sein du FFKM, c'est justement pour éviter tout amalgame politique qu'aucune invitation n'a été émise aux acteurs politiques pour assister au culte. « *Eviter que sa démarche soit réduite à la politique sera le plus grand défi du FFKM* », conclut Midi.

15/09 - Réconciliation nationale : le CFM sera-t-il dissout ?

La fin de mandat pour les membres du Conseil du Fampihavanana Malagasy (CFM) a été officialisée en conseil des ministres. Les 5 ans non-renouvelables d'Alphonse Maka ont expiré le 25 août. Le conseil des ministres a précisé que l'expédition des affaires courantes de cet organe chargé de la réconciliation nationale sera assurée par son secrétaire exécutif. Le gouvernement n'indique pas pour autant si le CFM sera dissout ou ses membres renouvelés. D'autant que le Conseil n'est pas à l'abri de critiques au sujet de son bilan mitigé. Le CFM doit sa création à un article de la feuille de route de sortie de crise de 2011. Il est le seul compétent pour statuer sur les demandes d'amnistie, notamment pour les crimes économiques, sur les demandes de réparation des dommages et préjudices causés aux victimes des événements politiques de 2002 à janvier 2014, date de fin de la Transition. À l'époque où Andry Rajoelina a parlé de la nécessité de dissoudre le Sénat, considéré comme une institution budgétivore, la dissolution du CFM avait été évoquée. L'une des missions du CFM consistait à réconcilier les politiques qui se sont affrontés lors des crises de 1991, de 2001 ou encore de 2009 ayant, entre autres, causé la chute des régimes de ces trois époques. Cinq ans après sa création, que ce soit sous la présidence d'Alphonse Maka ou de son prédécesseur, Sylvain Rabotoarison, le bilan du CFM ne convainc pas. La réelle utilité du CFM, fort de 44 membres, est mise en cause par beaucoup d'observateurs.

16/09 - Il y a de la fébrilité dans l'air au sein du gouvernement. Les 30 ministres sont à l'heure de l'évaluation semestrielle.

Cette sorte de « *grand conseil de classe* » menée par le président de la République et le premier ministre. Il n'est pas exclu que certains mauvais élèves soient « *remis à leurs familles* » comme l'écrit Midi. Andry Rajoelina est coutumier des sanctions immédiates, même en dehors des dates d'évaluation. Un ministre des mines avait battu le record l'année dernière, remercié trois jours après sa nomination. D'autres sont repêchés et passent d'un ministère à l'autre.

16/09 - Journée internationale de la démocratie : au menu, la loi sur l'accès à l'information.

À l'occasion de la Journée internationale de la démocratie, Transparency International-Initiative Madagascar (TI-MG) avec l'appui de l'UNCAC Coalition, a organisé une conférence-débat ouverte au grand public sur le thème, « *Madagascar : la démocratie en question* ». Le débat a surtout été axé sur la stagnation actuelle des processus d'adoption des lois sur l'accès à l'information à caractère public et de celle pour la protection des défenseurs humains et lanceurs d'alerte. Deux textes qui constituent des piliers, à la fois du système démocratique et du respect des droits humains, dont l'adoption a maintes fois été réclamée par la société civile et les institutions internationales. TIM-MG a saisi l'occasion pour réitérer son plaidoyer auprès des représentants d'institutions présents, afin que ces deux textes soient inscrits à l'ordre du jour de la session parlementaire d'octobre.

19/09 - Une nouvelle perquisition a eu lieu à Ambohimahitsy, au domicile de Mbola Rajaonah, alias Mbola Tafaray, alors qu'il se trouve en prison. L'ancien conseiller du président Hery Rajaonarimampianina est de nouveau accusé de tentative d'atteinte à la sûreté de l'Etat, d'après son avocat, Me Eric Rafidison, qui dénonce un acharnement politique à l'encontre de son client. « *Comment un homme qui se trouve en prison peut-il préparer un coup d'Etat ?* », s'interroge-t-il. Après plus de quatre heures de fouilles, les six gendarmes ayant effectué la perquisition dans deux des maisons de Mbola Rajaonah seraient repartis les mains vides. C'est la troisième fois que des perquisitions ont eu lieu au domicile de Mbola Rajaonah, rappelle son avocat. La première a eu lieu avant qu'il soit arrêté. Les deux autres se sont produites après son incarcération. A cela, dit-il, s'ajoute un acharnement à l'encontre de ses proches qui ont lancé maintes fois des appels de détresse. Le transitaire Mbola Rajaonah a été arrêté en 2019 pour infractions douanières et détournements de deniers publics. Il a été directement envoyé à la maison de force de Tsiarahy puis transféré cette année à la prison de haute sécurité d'Imerintsiatosika. Outre cet ancien conseiller de Hery Rajaonarimampianina, de nombreux autres collaborateurs de l'ancien président, à l'instar de l'ancien ministre de la communication, le journaliste Rolly Mercia, ou encore de la femme d'affaires, Claudine Razaimamonjy, croupissent encore en prison. Des anciens ministres accusés de malversations financières attendent que les procédures auprès de HCJ aboutissent. La plupart des anciens collaborateurs de Hery Rajaonarimampianina ont choisi de quitter le pays de peur de représailles.

22/09 - La HCC déclare non conforme à la Constitution la loi sur la participation des femmes aux postes de décision. Un texte initié par Christine Razanamahasoa et adopté par le Parlement durant la dernière session. La HCC explique notamment que « *la parité ne constitue ni un droit ni une liberté mais un objectif constitutionnel à prendre en compte dans le travail législatif ainsi que dans tout processus de prise de décision* ». Le texte de loi fait référence aux postes de membres du gouvernement, à la représentation de l'État et aux hauts emplois de l'État. La HCC rappelle que « *la nomination à ces postes relève du pouvoir propre et discrétionnaire du président de la République ou du conseil des ministres (...)* » Dans ses considérants, la Cour soutient aussi que la loi prévoit des dispositions qui devraient relever d'une loi organique. La HCC cite en exemple le fait de requérir une parité de 50 % pour les listes de candidats aux élections, notamment, les élections politiques que sont la députation, les sénatoriales et la présidentielle. Le fait que cinq des neuf membres de la HCC soient des femmes n'a pas influencé la décision de l'institution.

26/09 - Hery Rajaonarimampianina de plus en plus virulent contre le pouvoir. À l'occasion de la rentrée politique organisée par son parti, le HVM, il est intervenu depuis la France dans une vidéo dans laquelle il s'est adressé à ses partisans durant une vingtaine de minutes. « *Violation des dispositions constitutionnelles, dictature, terrorisme d'État, impunité, pillage des richesses nationales, dégradation de la biodiversité, recul de la démocratie, déclin du pouvoir d'achat, inégalités* » sont les mots qui ont émaillé son discours. Celui qui se garde toujours de dévoiler sa candidature à la prochaine présidentielle, parle de la nécessité d'un « *changement radical* ». Pour participer aux prochaines échéances électorales le parti pose ses conditions : « *Il faut d'abord assainir le processus électoral* » a martelé le coordonnateur du parti, Rivo Rakotovo, en évoquant les points soulevés par la mission de suivi de l'observation électorale de l'Union européenne. L'ancien ministre de la défense nationale, Béni Xavier Rasolofonirina, était présent au rendez-vous. Ce général en retraite a représenté Madagascar lors de la signature de l'accord de coopération militaire avec la Russie en 2018, accord raffermi par le pouvoir actuel. Maxime Dovo, ancien ministre des affaires étrangères, était également présent. Cet ancien membre du gouvernement représente l'Acepa, organisation russe qui « *promeut les affaires russes en Afrique* » et qui est dirigée par l'ancien vice-ministre russe des affaires étrangères Alexandre Saltanov. Depuis quelque temps, l'ambassadeur russe, Andrey Andreev, publie ses rencontres avec Maxime Dovo. A noter, pour *Midi*, que les deux anciens ministres, Béni Xavier Rasolofonirina et Maxime Dovo, ont joué un rôle important dans la conclusion de cet accord militaire source de polémique depuis le déclenchement de la guerre menée par Vladimir Poutine en Ukraine.

27/09 - Près de 5 kg d'héroïne ont été saisies à l'aéroport d'Ivato dans les bagages d'une ressortissante kényane. Arrivée par un vol d'Ethiopian Airlines, la passeuse été arrêtée et sera traduite devant la justice pour trafic de stupéfiants. Cette nouvelle découverte confirme l'évolution inquiétante du trafic de drogue dans le pays. En 2021, d'après un rapport de l'ONG Global Initiative qui a chapeauté des enquêtes sur ce phénomène, Madagascar est devenue une plaque tournante majeure des trafics de produits stupéfiants dans la zone océan Indien. Les drogues dures, notamment l'héroïne ou la cocaïne, transitent dans le pays avant d'être empaquetées et redistribuées soit par avion, soit, de plus en plus, par des vedettes rapides de type « *Go Fast* ». Madagascar exporterait aussi des volumes croissants d'héroïne selon le rapport de l'ONG mais aussi de cannabis. L'héroïne est produite en Afghanistan et transite par l'Afrique de l'Est avant d'arriver à Madagascar.

29/09 - Journée mondiale de l'accès à l'information : marche pacifique de TI-MG. Adoption de la loi sur l'accès à l'information, d'une part, et celle pour la protection des lanceurs alerte, d'autre part. Les textes touchant ces deux sujets, en vue de leur inscription à l'ordre du jour de la prochaine session parlementaire, ont

été au centre des messages brandis par Transparency International-Initiative Madagascar (TI-MG) lors d'une marche pacifique dans eux quartiers centraux de la capitale.

► Diplomatie

03/09 - Général Richard Rakotonirina, ministre de de la défense nationale : « *Madagascar fait face à des pressions alliées* ». Fait incontournable du moment dans les domaines militaire, politique, géostratégique et diplomatique, la guerre entre la Russie et l'Ukraine a été le fil directeur du message du ministre à l'endroit des nouveaux officiers de l'armée sortant de l'Académie militaire (ACMIL) d'Antsirabe. Dans son allocution, il s'est appliqué à exposer les enjeux de cette situation qu'il qualifie de « *conflictualité imposée* », sur la politique diplomatique de la Grande Ile et le rôle de l'armée et plus largement des forces de défense et de sécurité face à cette crise mondiale. Les constats à tirer du conflit en Ukraine imposent « *de repenser le fonctionnement des armées et celui de l'État dans le domaine de la crise* ». En réponse aux appels des partenaires occidentaux de condamner la Russie, le ministre met l'accent sur l'historique de la coopération entre les deux pays, notamment, dans le domaine de la défense. Il rappelle que l'essentiel de l'arsenal militaire des forces armées malgaches vient de Russie. Il ajoute qu'au moins un millier d'officiers malgaches ont fait leurs armes dans l'ex URSS. Les relations entre les deux pays datent de cinquante ans. Une manière de dire que la coopération malgacho-russe n'est pas circonstancielle.

13/09 - Guerre en Ukraine : pas d'impact sur la coopération entre Madagascar et les États-Unis. L'ambassadrice affirme que les deux pays ont les mêmes défis à relever, à savoir la protection de leurs peuples respectifs. C'est pourquoi elle a renouvelé l'intention de son pays de collaborer avec le ministère de la défense nationale, à travers des formations et des échanges d'expériences avec la marine nationale. Et ce en dépit de la position de l'Etat malgache dans la guerre opposant l'Ukraine à la Russie. « *Le gouvernement malgache est libre dans la conduite de sa politique en matière de relations internationales* », a martelé Claire Pierangelo. Elle ajoute que la position de Madagascar sur l'affaire est claire : « *Il n'y a pas de mercenaires issus du groupe Wagner à Madagascar* », a-t-elle fait remarquer.

13/09 - « Le partenariat sécuritaire entre la France et Madagascar piétine¹. En cause, les prises de position d'Antananarivo au sujet de la guerre en Ukraine », selon un article d'*Africa Intelligence* repris par *La Gazette*. Madagascar aurait fini par faire perdre patience aux autorités françaises. Ce non-alignement sur les positions occidentales, défendu tout particulièrement par le premier ministre Christian Ntsay, serait loin d'être apprécié par l'Union Européenne. En cause, selon *Africa Intelligence*, « *la publication par Moscou fin mars de l'entrée en vigueur d'un accord de coopération de défense avec Madagascar : celui-ci porte notamment sur la maintenance du matériel militaire en possession de l'armée malgache, essentiellement d'origine soviétique. Elle a eu le don d'agacer aussi bien à Washington qu'à Bruxelles et Paris. C'est dans ce contexte que la coopération française à Antananarivo, qui se concentre surtout sur des aspects maritimes, a ralenti l'avancement des projets. Parmi ceux-ci, l'installation de sémaphores pour la surveillance maritime le long du littoral, ainsi que de postes de stations-radars* » Même progression millimétrée pour la rénovation de la base navale d'Antsiranana, qui intéresse également les Etats-Unis.

19/09 - « Madagascar sous influence russe ? », titre le quotidien réunionnais Zinfos974. L'argent de la Russie a-t-il transité vers des pays dans lesquels la Fédération de Russie entend asseoir son influence ? Le président des Etats-Unis a décidé de déclassifier des informations de ses services de renseignement. Madagascar fait partie des rares pays dont les noms ont fuité. La Russie aurait versé plusieurs centaines de millions de dollars à des partis ou à des candidats aux présidentielles de plusieurs pays depuis 2014. Selon ces renseignements américains, au moins 300 millions de dollars ont transité vers plus d'une vingtaine de pays. Moscou aurait également financé des partis ou des candidats au Monténégro, en Bosnie et à Madagascar. La présence de la Grande Ile dans ce listing rappelle que des doutes avaient déjà vu le jour il y a trois ans, quelques mois après l'élection présidentielle, comme évoqué dans un documentaire de la télévision publique britannique diffusé en 2019. Depuis le début de la guerre qui se joue sur le sol ukrainien, un nouvel élément vient donner du crédit à ces soupçons d'appuis financiers de la Russie à des pays africains ou asiatiques. Il s'agit de la liste des 35 pays qui se sont abstenus d'adopter la résolution de l'ONU visant à condamner l'invasion russe en Ukraine, dans laquelle figure Madagascar. A l'issue de ce vote à l'ONU, *RFI* avait rappelé que la diplomatie russe s'était faite « *de plus en plus agressive et visible sur la Grande Ile* ». L'interférence de la Russie dans l'élection présidentielle de 2018 avait déjà été soulignée à l'époque. La Russie aurait abordé plusieurs candidats à la présidentielle avant de se tourner vers celui qui allait être élu. Plus récemment, la Fédération de Russie avait été la seule nation à avoir affiché ouvertement son soutien en faveur de la rétrocession des Îles Éparses par la France.

20/09 - Soutien de la Russie pour la restitution des îles Eparses sous la souveraineté malgache. A l'occasion de l'AG de l'association « *Amis de Russie à Madagascar* », l'ambassadeur Andrey Andreev, a réitéré que la Russie soutient Madagascar dans sa volonté de restituer les îles Eparses sous sa souveraineté, dans le cadre de l'achèvement du processus de décolonisation. « *Nous sommes prêts à contribuer de toutes les manières possibles à la réalisation de cet objectif sous la forme qui conviendra au gouvernement de Madagascar* », a-t-il déclaré. « *La représentation diplomatique russe multiplie les offensives de charme à l'endroit des autorités et l'opinion publique malgaches* », constate *L'Express*.

20/09 - Conflit ukrainien - « Nous apprécions hautement que Madagascar (...) reste indépendant dans le choix de sa ligne de politique étrangère et adopte une position neutre et équilibrée face aux événements », a déclaré l'ambassadeur de Russie. D'après le diplomate, ce sont les sanctions antirusse de l'Occident qui sont à l'origine de la crise énergétique et alimentaire actuelle dans le monde. L'Union européenne a tenu à démentir cette version sur les sanctions, en affirmant que celles-ci ne visent que les échanges commerciaux bilatéraux entre l'Union et la Russie et non les échanges commerciaux internationaux, tandis que le gel des avoirs des entreprises russes et biélorusses mis en place par l'Union a une incidence minime sur le secteur agricole.

29/09 - Conflit russo-ukrainien : Madagascar maintient sa position de neutralité malgré les pressions venues de toute parts. Madagascar fait savoir qu'il s'agit d'une « *position assumée* ». La Russie, à travers son ambassadeur, continue de faire des clin d'œil à l'endroit du pouvoir. Pour Midi, « *la question est de savoir si ce non-alignement n'aura aucune répercussion sur les relations avec nos partenaires techniques et financiers, mais aussi sur l'avenir politique du régime Rajoelina à l'approche de la Présidentielle de 2023.* »

06/09 - Une ambassadrice à la tête de la délégation de l'Union européenne. Isabelle Delattre Burger, de nationalité française, est la première femme nommée à ce poste. Elle a été cheffe d'unité Afrique australe et océan Indien à la Commission européenne, en charge de la coopération avec quatorze pays et la supervision de douze délégations de l'UE, dont la Grande Ile. Elle arrive dans un contexte où la qualité des relations entre Madagascar et l'Europe n'est pas au beau fixe, suite notamment à la tragédie d'Ikongo et à la publication du rapport final d'évaluation de la mission d'observation électorale de l'UE. Les questions des droits de l'homme, de l'État de droit, de la bonne gouvernance et du respect des libertés individuelles ont donné lieu à des recadrages de la part des institutions européennes. Outre les questions politiques, la nouvelle ambassadrice aura à reprendre en main le dossier des négociations pour le renouvellement de l'accord de pêche entre Madagascar et l'UE, un travail inachevé par son prédécesseur.

23/09 - Préparatifs des élections : l'UE plaide en faveur du suivi des financements de campagne. Au cours de sa première rencontre avec la presse, Isabelle Delattre, nouvelle ambassadrice de l'Union européenne, a affirmé que « *les recommandations émises par la mission d'observation électorale de l'UE, que les autorités ont déjà entériné, doivent être suivies d'effets* ». Parmi les priorités que son équipe va défendre en matière de préparatifs des élections futures : « *l'autonomie financière de la commission électorale, le suivi effectif des financements de campagnes et le respect de la liberté d'expression et de la liberté de la presse* ». Isabelle Delattre reconnaît, toutefois, que « *c'est impossible de mettre en œuvre toutes les recommandations en un an* ». *Il faut identifier ce qui peut être réalisé avant la tenue des élections comme, par exemple, le mécanisme de suivi des financements des campagnes* », exhorte-t-elle.

S'agissant de la guerre en Ukraine, l'ambassadrice déclare : « il ne s'agit pas de choisir un camp, mais il s'agit de choisir la paix. La 'neutralité' est un danger pour la paix mondiale ». C'est pour cette raison qu'elle va « *insister pour la défense des valeurs universelles et mobiliser pour mettre un coup d'arrêt à cette agression russe* ». Elle affirme avoir avait « *fait passer le message aux interlocuteurs malgaches* ».

13/09 - Présidentielle de 2023 : vers un appui de l'OIF. Le sujet figurait au menu des rencontres de la SG de l'Organisation, Louise Mushikiwabo, avec les autorités. L'envoi d'experts électoraux et d'une mission d'observation électorale est fortement envisagé. Sur le volet éducatif de la rencontre, la possibilité d'organiser un programme d'échange d'enseignants francophones dans les universités de Madagascar est envisagée, afin de renforcer le système éducatif et pédagogique de la Grande Ile. Parmi les domaines d'intervention de l'OIF figure notamment l'appui à la promotion de la distribution de l'état civil. Un domaine essentiel notamment pour assurer la bonne organisation du processus électoral. La SG de l'OIF a pour sa part, exprimé le souhait d'intensifier la mise en œuvre de projets en faveur de l'autonomisation des femmes en milieu rural par le biais de l'entrepreneuriat.

13/09 - Les diplomates malgaches auront la possibilité de suivre des formations en Inde. Un protocole d'accord a été signé entre l'institut Sushma Swaraj et le service extérieur du ministère des affaires étrangères. « *La coopération entre l'Inde et Madagascar à travers ce protocole d'accord est une étape vers la réalisation*

de notre vision commune de la sécurité Sagar et de la croissance pour tous dans la région », déclare le diplomate de l'institut Sushma Swaraj.

14/09 -Revendications des îles Eparses La 2ème réunion de la commission mixte franco-malgache reportée en octobre. À en croire le ministre des affaires étrangères, Richard Randriamandrato, une recomposition des membres de la délégation malgache qui va alors faire le déplacement en France est en vue. « *Le cap est maintenu* », a affirmé le ministre. Il s'agit de « *définir à qui reviendra la souveraineté sur ces îles* », souligne-t-il. Cette position remet en cause la ligne française qui, jusqu'à présent, ne compte pas lâcher sur ce terrain. Madagascar espère cependant « *faire converger les points de vue* » sur cette épineuse question de souveraineté. Si un accord parvient à être trouvé, la prochaine étape, selon Richard Randriamandrato, consistera à « *identifier des projets communs qui seront à mettre en œuvre au niveau de ces zones* ».

16/09 - Le président malgache a fait une arrivée remarquée à l'assemblée générale des Nations unies à la tête d'une délégation majoritairement féminine. Outre la première dame, Andry Rajoelina est accompagné de la ministre de l'éducation, de la ministre de la recherche, de la ministre de l'enseignement supérieur et de la ministre de la communication. Même la télévision nationale a fait l'effort d'envoyer une journaliste. « *C'est une délégation au féminin pluriel* » note *Midi*. Pour *La Gazette*, le chef de l'Etat est accompagné de sa « *basse-cour* ». Il n'y a guère qu'un directeur de cabinet pour représenter la gent masculine.

22/09 - Dans son discours à la tribune des Nations unies, Andry Rajoelina a évoqué, pour la énième fois, la question liée à la restitution des îles Eparses par la France. Le chef de l'Etat a fait part de son souhait « *de voir enfin appliquées les résolutions prises par l'AG en 1979 et 1980 sur la restitution et la gestion des îles Eparses. Nous espérons pouvoir compter sur le soutien des Nations Unies pour parvenir enfin à une solution juste, concertée et apaisée* ». Andry Rajoelina a souligné se réjouir « *de la tenue prochaine de la deuxième étape des rencontres de la commission mixte franco-malagasy sur le sujet* ».

22/09 -A la tribune de l'AG des Nations unies Andry Rajoelina appelle les dirigeants du monde à honorer les engagements pris lors de la COP 21 et réaffirmés lors de la COP 26 concernant la création du « Fonds vert pour le climat » à hauteur de 100 milliards de dollars par an. « *Dans ce sens, Madagascar a été le 5^e pays africain à avoir finalisé son Plan national d'adaptation. Mon pays devrait ainsi faire partie des bénéficiaires de ce fonds vert. Cependant, l'accès au financement tourne au ralenti et actuellement, aucun engagement n'a été respecté. (...) La Jeunesse africaine, le continent tout entier, attendent la concrétisation des accords de la part des pays émetteurs. Tenir ces engagements, c'est protéger notre planète. Nos populations l'exigent, et les générations futures nous en demanderont des comptes* », a-t-il déclaré. Et d'ajouter qu'il est injuste que les pays les moins pollueurs paient le plus lourd tribut des impacts du changement climatique.

29/09 - L'Inde souhaite intégrer la Commission de l'océan Indien (COI) avec un statut d'observateur. Une candidature qui est accueillie les bras ouverts par Madagascar. Le ministre indien des Affaires étrangères a « *confirmé la volonté du gouvernement indien de poursuivre la coopération, notamment à travers l'approvisionnement en kits solaires, l'augmentation de capacité en production rizicole et des domaines transversaux* », indique-t-on.

28/09 - La nomination des ambassadeurs de Madagascar se fait au compte-goutte : 5 ambassadeurs nommés en quatre ans. La dernière nomination en date est celle de Jean-Louis Robinson en octobre 2019, en tant qu'ambassadeur auprès de la République populaire de Chine. Il est, ainsi le cinquième ambassadeur nommé, après Camille Vital à Maurice, Jean Omer Beriziky auprès du Royaume de Belgique et de l'UE, Olivier Hugues Rija Rajohnson (ambassadeur en France) et Yvette Sylla, ambassadrice déléguée permanente de Madagascar auprès de l'Unesco à Paris). Ces quatre derniers ont été nommés le 18 septembre 2021. La nomination des représentants diplomatiques de Madagascar à l'étranger semble en stand-by. Qu'en est-il des autres représentations de la Grande Ile ? Plusieurs postes dans les pays partenaires de Madagascar à savoir, l'Inde, le Japon, les Etats-Unis, l'Allemagne, le Royaume Uni ou la Russie, demeurent vacants. Il en est de même pour les pays voisins du continent africain comme l'Afrique du Sud, l'Algérie, l'Ethiopie, le Maroc ou le Sénégal. En 2021, Patrick Rajoelina, ministre des affaires étrangères de l'époque, a lancé un appel à candidatures aux postes d'ambassadeurs et de représentants Madagascar auprès des organisations internationales. Une démarche qui visait à rendre nos représentations diplomatiques « *crédibles, efficaces, proactives et présentes partout* ». Force est de se demander ce qu'il est advenu de cette campagne entamée par l'ancien chef de la diplomatie, s'interroge *La Vérité*.

DROITS HUMAINS – GOUVERNANCE

► Insécurité, dahalo, vindicte populaire, kidnappings

04/09 - « L'insécurité s'aggrave à Madagascar et la population est tentée d'y répondre par des vindictes populaires pour pallier l'absence ou l'impuissance des forces de l'ordre », titre Le Monde². « Patrick Agopian, un Français de 67 ans, propriétaire d'un élevage dans la région de Morondava (a été tué d'une balle dans la tête. L'homme a été la cible d'une bande de voleurs de zébus, les dahalo, tout comme un des villageois qui cherchait à prendre sa défense. Les malfrats ont dérobé 150 têtes de bétail. Le décès d'un autre Français, Bernard Robert, électricien à la retraite et engagé dans des actions d'entraide auprès de la mission catholique d'Ambositra, a succombé à l'attaque de malfaiteurs qui s'étaient introduits dans son domicile. Ces deux morts viennent alimenter la chronique quotidienne des vols et des assassinats à Madagascar. Une criminalité qui a pris un tour particulièrement tragique il y a à peine une semaine dans le district d'Ikongo. (...) Le massacre d'Ikongo a brutalement ramené sur le devant de la scène la réalité des zones rurales isolées en proie à une insécurité grandissante sous l'effet de la crise économique dans laquelle Madagascar a sombré avec la pandémie de Covid-19. (...) L'incapacité de l'Etat à assurer la sécurité sur des portions entières du territoire et le discrédit d'un système judiciaire miné par la corruption encouragent ces vindictes populaires qui, loin d'être un phénomène nouveau, trouvent dans ce contexte délétère une nouvelle raison d'être. (...) La peur hante les campagnes. Les pires crimes y surviennent dans une atmosphère où finissent par se mêler l'horreur et la banalité. Fin juillet, dans un village situé à 75 km au nord de la capitale Antananarivo, 32 personnes dont quinze enfants, sont mortes brûlées vives ou asphyxiées dans leur maison incendiée par des dahalo. A l'instar d'Ikongo, les personnes albinos se savent de plus en plus ciblées. (...) Au début de l'année, à l'issue d'une mission de terrain, trois experts indépendants du Conseil des droits de l'homme des Nations unies ont alerté le gouvernement sur l'ampleur du phénomène et demandé que soient prises en urgence des mesures de protection. »

15/09 - « Les cas d'agression, de rapt, d'attaque à main armée se multiplient », titre Tribune. « L'insécurité s'aggrave un peu partout dans le pays. (...) Dans un contexte de pauvreté galopante avec les impacts de la crise du Covid-19, des cyclones Batsirai et Emnati, la hausse vertigineuse du coût de la vie, les agressions, enlèvement, assassinats, vols de zébus menacent partout que ce soit à la campagne ou dans les grandes villes. Antananarivo connaît ses propres lots d'acte de banditisme quotidiennement. Dans les campagnes, la peur hante la population, vols de zébus, meurtres, viols... tout y passe. La confédération du Tourisme (CTM,) inquiète de la situation, a alerté sur l'insécurité dans le pays. »

20/09 - « Stop insécurité. Stop délestage ! » Les natifs de la région Menabe haussent le ton face à la recrudescence de l'insécurité dans les districts de Morondava, Belo sur Tsiribihina, Miandrivazo, Manja et Mahabo. Le phénomène est devenu incontrôlable. Les attaques à main armée, les vols de bovidés, les attaques de taxis-brousse et même les vols d'organes sont devenus monnaie courante. Depuis quelques mois, le phénomène concerne Morondava-ville et les autres chefs-lieux de district. D'après les explications des natifs du Menabe, les dahalo attaquent par groupe de 40 à 50 et n'hésitent pas à tuer, y compris des femmes et des enfants. Les forces de l'ordre locales seraient totalement impuissantes. D'après *Midi*, il y aurait une connivence de certains éléments des forces de l'ordre avec les dahalo et des notables seraient impliqués.

01/09 - Suite à la fusillade d'Ikongo, l'opposition dénonce un « terrorisme d'État »³. Pour Marc Ravalomanana, la fusillade montre la perte de confiance de la population envers les gouvernants et la justice. « Je parle de terrorisme d'État car ce sont les gendarmes et les forces de l'ordre qui ont tiré sur la population. Ils doivent protéger les gens et non pas leur tirer dessus. Ce n'est pas leur rôle. Je suis très choqué », déclare-t-il. Rivo Rakotovoao, coordinateur national du HVM, a lui aussi fermement condamné la tuerie et a déploré les pertes en vies humaines : « Cette situation remet en cause les relations de confiance entre la population envers la justice et les forces de l'ordre. La politique sécuritaire menée par le régime en place a montré ses limites et nécessite une réforme en profondeur. La défaillance des actions des dirigeants s'est soldée par la perte de vies humaines tant civiles que militaires ». Du côté de la société civile, il n'y a pas encore de réaction officielle. « C'est un sujet compliqué, explique le représentant d'une ONG : « Albinisme, lynchage... Ce fait divers mêle trop de problématiques et cristallise un système en faillite, qui ne vient à la rescousse que lorsque l'explosion a déjà eu lieu. Ça montre que les gens ne croient pas en l'État. Pour la société civile, prendre parti pour les gendarmes ou la population ce serait quelque part soit justifier la tuerie, soit justifier la violence envers

² Cf. Blog Justmad - <https://p5.storage.canalblog.com/54/54/448497/131779841.pdf>

[https://www.lemonde.fr/afrique/article/2022/09/04/a-madagascar-l-insecurite-grandit-et-nourrit-les-vindictes-populaires_6140155_3212.html#xtor=AL-32280270-\[default\]-\[android\]](https://www.lemonde.fr/afrique/article/2022/09/04/a-madagascar-l-insecurite-grandit-et-nourrit-les-vindictes-populaires_6140155_3212.html#xtor=AL-32280270-[default]-[android])

Voir aussi le reportage de RFI : Agressions, enlèvements et assassinats : à Madagascar, la peur hante les campagnes avec Laurence Caramel - <https://www.rfi.fr/fr/podcasts/le-regard-du-monde-afrique/20220910-agressions-enl%C3%A8vements-et-assassinats-%C3%A0-madagascar-la-peur-hante-les-campagnes-avec-laurence-caramel> – 3'22

³ Cf. le reportage de France 24, 20/09/2022 : <https://www.youtube.com/watch?v=bw9O9fBeoRE>

l'État. Difficilement tenable comme position. » L'association Albinos Madagascar appelle le gouvernement à prendre « *des mesures exceptionnelles face à l'ampleur de la situation* ». Depuis l'année 2020, Madagascar a recensé 118 cas d'enlèvements dont 22 concernait des personnes atteintes d'albinisme, selon les Nations unies.

De leur côté, les gendarmes de la ville sont toujours en fuite, les forces de l'ordre n'ont pas d'informations sur leurs lieux de repli, pas plus que sur les suspects recherchés par la population. Ils étaient une quinzaine de gendarmes à avoir tiré sur une foule de 500 personnes, d'après le témoignage de l'un d'eux impliqué dans la fusillade. Sur place à Ikongo, le général Richard Rakotonirina, ministre de la défense, coordonne les évacuations de blessés. L'armée a livré des médicaments, des couvertures et des plaquettes de sang à l'hôpital de la ville, débordé. Une livraison en hélicoptère a eu lieu vers l'hôpital d'Ifanadiana, à une centaine de kilomètres. Dix patients se trouvent entre la vie et la mort. Ces actes meurtriers ont coûté la vie à 21 personnes, selon le bilan diffusé par les autorités locales.

02/09 - Ikongo - L'Union européenne condamne l'usage excessif de la force. « *L'UE exprime sa forte préoccupation suite aux confrontations entre la gendarmerie et la population à Ikongo le 29 août dernier* », peut-on lire dans la déclaration publiée sur son site. De l'opposition aux autorités, en passant par les organisations de la société civile, tous attendent que les responsables de ce massacre soient punis. Le député local, Brunelle Razafitsiandraofa, a fait savoir qu'il compte proposer une commission d'enquête parlementaire pour faire la lumière sur cette affaire. Il a également affirmé avoir déjà « *alerté* » la communauté internationale. L'UE a indiqué la nécessité d'une « *enquête indépendante afin d'établir les faits et de traduire en justice toute personne ayant enfreint la loi* ». Elle a également montré son attachement à la lutte contre les violences à l'encontre des personnes atteintes d'albinisme. « *Tout doit être fait pour protéger ces personnes et les soutenir dans leur lutte pour une vie sans discrimination, stigmatisation et violence* », souligne son communiqué. Aucune condamnation de cet événement sanglant n'est venue de la part du pouvoir. « *D'autres drames presque identiques ont eu lieu dans le passé et après l'émoi du début, les affaires ont été enterrées* », regrette Midi. Le secrétaire d'Etat à la gendarmerie, Serge Gellé est tout simplement aux abonnés absents, observe *La Gazette*. Aucune réaction de sa part, alors que ses éléments ont été à l'origine de ce drame. Faute de consignes et de directives bien réfléchies, les représentants de la gendarmerie n'ont remis qu'un bœuf à la population d'Ikongo, pour restaurer la paix.

Le FFKM exhorte les autorités « à faire cesser toutes formes de violences et à faire régner la paix et la sécurité ». « *Oter la vie* », dans le cadre de cette affaire, n'est pas admissible aux yeux des chefs d'Églises. Mais le Conseil fustige également toute initiative visant à semer le trouble. Il incite aussi la population à œuvrer dans ce sens. « *La zizanie entre politiciens qui provoquent des incitations à la haine dans les médias* », inquiète le FFKM. « *Renouer la confiance entre dirigeants et population* » est, plus que jamais, nécessaire, estiment les chefs religieux. Ils insistent, à cet effet, sur la « *concertation* » qu'ils ont proposée le 17 juillet. Malgré les critiques et les refus, surtout de la part des partisans du pouvoir, les dirigeants religieux ne comptent pas abandonner le sujet. « *Madagascar n'est pas un pays en crise* » a répliqué le président de la République devant les diplomates de l'Union européenne, le 8 août, lors du dernier dialogue politique. L'ambassadeur européen, quant à lui, a déclaré, lors de sa dernière rencontre avec la presse avant son départ, que « *toute opportunité de dialogue est toujours nécessaire pour la consolidation des acquis de la démocratie.* »

03/09 - Ikongo - « En aucun cas, ni les politiques encore moins l'opposition, ne peuvent évoquer un terrorisme d'État », a lancé Lalatiana Rakotondrazafy Andriatongarivo, ministre de la communication. Se voulant rassurante, elle a indiqué que « *le processus judiciaire relatif à l'événement d'Ikongo devrait se déclencher de plein droit, comme il est d'usage en terre républicaine comme Madagascar. Il y a des responsables étatiques compétents à chaque niveau dans la justice malgache. Profiter de cet événement tragique à des fins politiques en utilisant des discours accusateurs ou des commentaires malveillants peuvent induire en erreur les citoyens et raviver la haine* », a-t-elle martelé.

06/09 -Ikongo : le ministère de la justice pointé du doigt. Le ministre François Rakotozafy a défendu son ministère face aux diverses accusations dont il est l'objet. La justice, n'ayant pas été instruite de l'affaire avant le drame, ne peut être considérée comme responsable des faits qui se sont produits à Ikongo, a-t-il déclaré. De son côté, la secrétaire générale du ministère, Savatsarah Aina Raby, a évoqué la responsabilité de l'ensemble du système judiciaire, voulant inclure, entre autres, les officiers de police judiciaire, la gendarmerie et la police, les magistrats, les greffiers... « *Si chacun fait son travail correctement, depuis l'enquête jusqu'au prononcé du verdict, je crois que cela ne se produirait pas* », a-t-elle affirmé. Dans une enquête Afrobaromètre de 2019, la majorité (54 %) des Malgaches estiment que la vindicte populaire est un moyen efficace de se rendre justice, tandis qu'une proportion non-négligeable (38 %) considèrent cette pratique comme une incitation à davantage de violence, creusant un fossé entre la population et la justice légale. Selon cette enquête, un fait paradoxal apparaît : les localités les plus couvertes par les forces de l'ordre seraient celles où l'on rencontre le plus de vindictes populaires.

Le chef de district et le directeur régional de la sécurité publique limogés. Les gendarmes impliqués dans la fusillade sont toujours repliés, indiquent l'un d'entre eux. Ils avaient fui la localité par peur de représailles peu de temps après l'émeute.

07/09 - Evasion à la prison d'Ikongo - 94 prisonniers toujours en cavale, un autre décédé. 167 prisonniers avaient profité du chaos pour s'évader de la maison de détention. 72 sont retournés dans leur cellule. 45 d'entre eux ont fait un retour volontaire tandis que 27 autres ont été arrêtés au cours de leur fuite. Sur un total de 232 prisonniers que compte le centre de détention, 65 font de la main-d'œuvre pénale et bénéficient donc d'une relative liberté. Gabriel Jacquelin Maharitra, contrôleur de l'administration pénitentiaire, estime qu'il faudra accélérer la construction à Ikongo d'un nouveau centre de détention aux normes. L'objectif est de renforcer la sécurité des agents pénitentiaires comme celle des détenus, Ikongo étant une ville particulièrement prompte aux rébellions. Il indique enfin qu'il est nécessaire de réviser la procédure d'affectation des agents pénitentiaires : beaucoup refusent leur affectation à Ikongo. Les femmes détenues ont notamment besoin de gardes du même sexe. Il n'y a, à Ikongo, que 13 agents pour 232 prisonniers.

12/09 - Ikongo : « Que le chef de district reprenne son poste », lance Hanitriniala Rafolisoa, ancienne membre de la CENI. La présidente de l'Union nationale Malagasy des droits de l'homme (UNMDH) a envoyé une lettre ouverte au président de la République et au premier ministre pour demander que le chef de district d'Ikongo reprenne son poste. La lettre, signée par 67 personnes, souligne que celui-ci n'était pas sur les lieux lors de ces événements. Et d'ajouter que « *ce chef de district est bien considéré par la population locale et que c'est la gendarmerie nationale qui est fautive* ». Elle affirme en outre que « *la gendarmerie ne devrait pas être juge et partie. Une enquête indépendante doit être diligentée sur cette affaire* », conclut-elle.

16/09 - La femme et la fille d'un des quatre suspects du meurtre d'Ikongo ont été retrouvées mortes à proximité d'un point d'eau. Selon les autorités, les victimes ont été assassinées. Les corps portaient des traces de coups de couteau. A défaut de pouvoir s'en prendre aux suspects, ce sont leurs proches qui sont ciblés par la vengeance. A part ces deux victimes, deux autres ont été sauvagement tuées au lendemain de l'affrontement entre les forces de l'ordre et la foule en furie. Concernant les quatre suspects réclamés par la foule, le responsable de la gendarmerie a déclaré qu'ils ont disparu. La foule a tenu une embuscade contre les gendarmes qui devaient les ramener à la prison de Tsiafahy (Antananarivo). Les forces de l'ordre ayant fait face à la foule, c'est là que les suspects ont disparu, a raconté Serge Gellé. Comme tout le monde, il s'interroge : ont-ils pris la fuite ou ont-ils été tués ? Pour les 167 détenus qui ont profité de la situation pour prendre la fuite lors de l'affrontement, 72 sont retournés en prison, dont 45 par retour volontaire, tandis que 27 autres ont été arrêtés. Les autres sont encore en cavale.

16/09 - Rétablissement de l'ordre. C'est en ces mots que le général Serge Gellé, secrétaire d'État à la gendarmerie, explique « l'usage de la force », qui a conduit au drame d'Ikongo. Il affirme que ses hommes ont procédé à un usage gradué de la force, « *suivant les instructions et les moyens à leur disposition* ». Selon le général, les tirs étaient « *en dernier ressort* ». Il affirme « *qu'il y a eu des négociations préalables, menées par l'adjoint du chef de district d'Ikongo, étant donné que le chef de district n'était pas sur place* ». Il parle aussi de sommations. Après quoi, les deux grenades lacrymogènes à déclenchement manuel et cinq autres déclenchées par lance-grenade ont été utilisées. Ce qui, à l'entendre, n'a pas dissuadé la foule. « *Il y a eu des tirs en l'air, mais ça a semblé avoir eu l'effet inverse et encourager la foule à avancer. Elle pensait probablement que les balles n'allaient pas les atteindre, ou que les éléments hésitaient à tirer* », indique le secrétaire d'État. A la question de savoir s'il n'aurait pas été plus judicieux d'utiliser des balles à blanc, il rétorque : « *les balles à blancs sont utilisées durant les formations et les exercices. Elles sont prohibées pour les missions ou actions sur terrain. L'idéal aurait été des balles en plastique, mais la brigade d'Ikongo n'en avait pas* ». Il ajoute que la procédure suivie, jusqu'à l'usage des armes à feu, découle d'une instruction du commandant de compagnie ayant en charge le district. La gendarmerie a présenté des éléments « *attestant* », que les tirs ont bien été déclenchés par la violation d'une zone rouge. « *Neuf personnes sont mortes sur le coup, ce jour-là. Elles sont toutes tombées dans le périmètre délimité comme zone rouge* », soutient le général. À ceux qui affirment que des villageois ont pris des balles dans le dos, il laisse aux résultats de l'enquête, toujours en cours, y répondre. « *Des autopsies et des études balistiques devront être faites à cet effet* », indique-t-il. La Gazette écrit : « *L'affaire d'Ikongo est qualifiée de meurtre de masse. Le CFM devrait s'imposer dans des situations comme celle-ci, en tant que plateforme de réconciliation nationale (...) Il n'a pas prononcé un mot et n'a pas bougé d'un pouce. (...) Cette institution n'a aucune raison d'être et mérite d'être supprimée.* »

Afin de clarifier la situation, la CNDH recommande que les résultats de l'enquête soient rendus publics, qu'ils mettent en cause ou non les forces de l'ordre. Ayant effectué une enquête sur terrain, elle indique avoir recensé 21 morts liés aux événements du 23 août. D'après ses explications, 9 personnes sont décédées sur les lieux des fusillades, 11 autres ont succombé à leurs blessures à l'hôpital d'Ikongo et une autre victime a perdu la vie à Ifanadiana où elle avait été transportée pour être soignée.

24/09 - Ikongo : Christine Razanamahasoa encourage les victimes. La présidente de l'Assemblée nationale a adressé des mots d'encouragement aux familles des victimes venus la rencontrer. Christine Razanamahasoa est aussi la présidente de l'association des enfants de la province de Fianarantsoa dans lequel se trouve le district d'Ikongo. A ce jour, 19 personnes ont perdu la vie dans ce drame et 21 ont été blessées et sont soignées à l'hôpital d'Ikongo. 60 détenus ne se sont toujours pas rendus, sur un total de 98.

14/09 - A l'occasion de la sortie du 14e numéro de son magazine trimestriel « Demokrasia », le HCDDDED réitère son appel à la protection des enfants albinos. Il se dit soucieux de la situation. Les albinos sont « victimes de pratiques horribles dont le vol d'organes et d'os » d'un côté, mais aussi « d'ignorance » de l'autre. Selon le HCDDDED, cette pratique est un phénomène récent. En Juin, la HCDDDED, en collaboration avec le Haut-Commissariat aux droits de l'homme, avait organisé un atelier d'échange et de sensibilisation sur la promotion et la protection des droits des personnes atteintes d'albinisme. A l'issue de ce séminaire des recommandations avaient été proposées aux autorités afin de favoriser l'intégration sociale des albinos. Parmi les recommandations avancées « l'intégration des albinos dans tous les concours étatiques notamment ceux pour le recrutement de magistrats, de docteurs ou encore d'administrateurs civils car en tant que Malgaches ils remplissent toutes les conditions nécessaires ». Selon Pierre Lenoble, son président, les recommandations du HCDDDED n'ont pas été retenues pour l'instant par les autorités.

05/09 - Morondava : un gendarme et 13 dahalo abattus par balles durant une course-poursuite. Suite à l'attaque perpétrée par des dahalo qui s'était soldée par la mort d'un opérateur français de 67 ans à Bemangona, le bilan de l'opération menée par les forces de l'ordre pour traquer les malfaiteurs s'est révélé très lourd. Un gendarme est tombé sous les balles des dahalo. Deux autres, dont le commandant de la compagnie de Morondava, ont été blessés. 13 dahalo ont été mis hors d'état de nuire. Pour rappel, des dizaines de dahalo lourdement armés avaient investi le fokontany et attaqué la ferme d'élevage de bovins et de caprins, tenue par un ressortissant étranger, Agopian Patrick Joseph, directeur de la société SPAM Sarl. Un échange de tirs avait eu lieu au cours duquel l'homme avait trouvé la mort. Un agent de sécurité villageoise avait été tué et l'un des assaillants mis hors d'état de nuire. D'autres vols de bovidés ont été signalés ce même jour dans la région et les forces de l'ordre ont affronté trois violents accrochages avec les dahalo. Face à la recrudescence de l'insécurité dans le Menabe, un couvre-feu a été appliqué à Mahabo et Morondava.

06/09 - Gilbert Razafimandimby, assistant parlementaire d'un sénateur de l'horombe et ancien journaliste, décède après avoir été attaqué par trois coupeurs de route armés à Ihosy. L'homme politique conduisait une moto. Les bandits, également à moto, l'attendaient, prêts à passer à l'acte. Ils ont jeté une brique à son passage. Les malfaiteurs ont trouvé sur la victime 45 000 Ar et un portable de marque. Ils comptaient encore voler la moto mais ont vainement tenté de la redémarrer.

07/09 - La Confédération du tourisme de Madagascar s'insurge contre la recrudescence de l'insécurité dans plusieurs régions suite à l'attaque de dahalo dont a été victime un guide touristique du parc national de Bemaraha à Bekopaka. Il se rendait à Morondava pour suivre une formation en protocole sanitaire, en compagnie de deux autres guides et employés de Madagascar National Park et du maire de la commune. En cours de route il a été agressé par des dahalo. Gravement atteint à la colonne vertébrale, il a été évacué à Antananarivo. L'insécurité est l'un des plus importants freins au développement du secteur et elle nuit aux projets de relance économique, selon la Confédération. Or le tourisme vient juste de traverser une période très difficile car il a été l'un des secteurs de l'économie les plus durement touchés par l'impact du Covid-19, avec 84 % de professionnels en chômage technique et près de 800 millions d'euros de pertes.

24/09 - L'insécurité fait rage à l'université d'Ankatso. Presque tous les jours, des étudiants sont victimes d'attaque à main armée. Les malfaiteurs entraînent leurs victimes vers des zones boisées pour s'emparer de leurs objets de valeur. Des vies ont même été perdues, écrit *La Gazette*. « Les zones rouges de l'université devraient être clôturées et des ampoules installées pour la sécurité de tous, juge le titre.

09/09 -La tête d'un catéchiste luthérien décapité à Belo-sur-Tsiribihina aurait été offerte à une divinité pour se faire remettre un gisement de mercure. Cinq suspects ont été jetés en prison. Une rumeur insistante faisait état de la présence de mercure dans une zone reculée, sous la protection d'une divinité qui avait besoin d'un organe comme offrande, de préférence une tête humaine, pour accepter de céder le précieux métal. Certains sont allés jusqu'à commettre le meurtre du catéchiste pour espérer obtenir le métal, dont la présence n'est pas attestée à ce jour. Les gendarmes ont dû attendre quelques jours après le crime pour pouvoir effectuer l'arrestation. Un affrontement tribal a failli éclater du fait de l'appartenance du défunt à l'Eglise protestante.

12/09 - L'un des sept criminels recherchés, auteurs principaux du massacre d'Ankazobe, s'est présenté à la gendarmerie. L'homme de 30 ans a été persuadé par des membres de sa famille de se repentir. Il a été placé en garde à vue et sera traduit au parquet. Une cinquantaine de suspects ont été arrêtés et une

dizaine tués après l'hécatombe. Les auteurs du massacre qui ont été identifiés et leur chef Iarisy courent toujours.

20/09 - Vol de panneaux solaires - Une vindicte populaire évitée de justesse. Deux voleurs de lampadaires ont été pris en flagrant délit par le fokonolona à Ambohitsabo Toliara. Ce dernier, excédé par des vols à répétition, a organisé une veille. C'est ainsi que deux malfaiteurs ont été surpris avec une échelle en tentant de subtiliser les lampes. Le fokonolona les a interrogés mais ils ont choisi de se taire. Emmenés pour être noyés dans la mer, ils ont avoué le nom de leurs complices. Entre-temps, les forces de l'ordre sont arrivées sur les lieux et ont calmé la foule qui voulait en finir avec les deux individus afin de servir d'exemples aux autres voleurs.

28/09 - lhosy : une vindicte populaire avortée contre un présumé meurtrier. Des éléments de forces de l'ordre se sont rassemblés devant le centre hospitalier de la localité pour empêcher une foule venue réclamer la tête d'un patient admis dans cet établissement. Cet individu est poursuivi pour avoir commis un meurtre dans la commune de Mahasoia, district d'Ihosy. A l'origine de cet acte, un problème de voisinage. Un affrontement armé aurait eu lieu entre les deux parties. Celui-ci a gravement blessé la victime. Après l'acte, le suspect a pris fuite mais il a été rattrapé par les villageois qui l'auraient également agressé avant de le remettre aux forces de l'ordre. Blessé, la police, l'a alors amené à l'hôpital d'Ihosy avant de procéder à l'enquête. Admise dans le même établissement, sa victime a succombé la nuit même. C'était la raison pour laquelle, les habitants ont décidé de se rendre à l'hôpital pour exercer une vindicte populaire contre le suspect. La situation s'est vite dégradée risquant de tourner en guerre tribale.

30/09 - Un vol d'ossements humains vire à la vindicte populaire à Antanambao Manampotsy après l'arrestation de trois individus pris sur le fait dans un tombeau. Arrivée sur les lieux, la gendarmerie a mis l'un des voleurs hors d'état de nuire tandis que les autres ont pris fuite. Le fokonolona s'est lancé à leur recherche avec les gendarmes. Quelques heures après le départ de la patrouille, les deux malfaiteurs en fuite ont été capturés et neutralisés par le fokonolona. Des individus ont réclamé la vindicte populaire à l'encontre de ces voleurs et de leur famille. Celles-ci se sont rendues au bureau de la brigade pour demander protection. Emportée par la colère, une foule s'est ruée vers le magasin appartenant à la famille d'un des présumés voleur, pillant le magasin. Des informations selon lesquelles un élu serait impliqué dans cette affaire se sont propagées. Une enquête est en cours. A ce jour, seuls les profanateurs de tombes ont été arrêtés, aucun acheteur n'a été identifié. Un couvre-feu a été établi. *L'Express* précise que c'est une centaine d'individus qui ont châtié à mort les trois voleurs d'ossements. Le cas d'Ikongo a failli se reproduire, mais les gendarmes ont évité le recours aux armes, note le quotidien.

28/09 - Kidnapping à Anjozorobe : 11 individus impliqués arrêtés par les gendarmes. Un accrochage entre des bandits et des éléments de la gendarmerie a eu lieu sur la commune d'Amboasary Nord, district d'Anjozorobe. Un ravisseur a été abattu par balle et 11 individus ont été arrêtés. Selon les explications de la gendarmerie de l'Imerina central, ces hommes ont kidnappé deux personnes, dont une jeune fille de 15 ans et un jeune homme, le 23 septembre. Ils ont été enlevés à leur domicile par des dahalo armés de fusils de chasse et d'armes blanches. « *Les ravisseurs ont demandé 180 millions Ar de rançon. Puis 200 millions. Mais dans la panique, après les séries d'arrestations de leurs pairs, complices et receleurs, ils n'ont demandé que 8 millions* », selon les dires de la gendarmerie. Les deux personnes séquestrées ont été libérées saines et sauvées et sans paiement de rançon. Les ravisseurs seront déférés devant le parquet.

29/09 - Depuis janvier, cinq kidnappings ont eu lieu dans le district d'Anjozorobe. 120 suspects ont été arrêtés et 11 autres tués dans des échanges de tirs avec les gendarmes. On assiste à une accalmie des kidnappings dans le district. Tous les otages ont été libérés mais certains d'entre eux ont dû verser une somme faramineuse pour retrouver la liberté. Un gendarme et un militaire sont impliqués dans ces actes. Le premier est incarcéré mais le second bénéficie de la protection de ses supérieurs, indique *L'Express*. Les kidnappings à Anjozorobe sont nés d'un litige sur un héritage, d'un conflit foncier, d'une rancune entre collecteurs. On paye des mercenaires pour enlever son adversaire ou des membres de sa famille.

► Justice, prisons

10/09 - Covid-19 en milieu carcéral - Les détenus sans protection. L'association Zo et Autisme Madagascar, en partenariat avec « *The Open Society Initiative for Southern Africa* » (OSISA) a mené une enquête auprès des centres pénitentiaires de Mahajanga, Maevatanana, Toamasina et Fianarantsoa qui confirme que les prisonniers sont restés sans protection face à la pandémie. « *Les mesures de distanciation sociale n'ont pas été respectées à cause de la vétusté des infrastructures et de la surpopulation carcérale. Les agents pénitentiaires ont accepté volontairement de se faire vacciner, contrairement aux détenus. Bon nombre d'entre eux doutent de l'efficacité de la vaccination anti-Covid, voire de l'existence de la pandémie au sein de la société et dans les prisons* », rapporte Mbolatiana Raveloarimisa, d'Autisme Madagascar. De plus, il n'y a pas eu

assez de vaccins. Les hommes ont ainsi été privilégiés dans la vaccination, au détriment des femmes. La malnutrition a eu raison sur la santé des détenus au cours de la pandémie. Le manioc, qui constitue leur principal repas, n'a pas contribué à leur immunité. La suspension des visites familiales a aggravé la situation, les proches étant leur pourvoyeur de nourriture. Certains hôpitaux n'ont pas accepté d'admettre les prisonniers souffrant du Covid.

24/09 - « Trafic d'or : quatre Karana sortis de Tsiafahy », titre La Gazette. Daya Paul, Djivan Mickael, Stéphane Hassan Mohamed et Cerisse sont présumés suspects dans l'affaire de tentative d'évasion d'« Eddy bois de rose » et inculpés dans une affaire de trafic d'or vers Dubaï. Début mars, Daya et ses comparses ont été jugés pour la tentative d'évasion et écroués à Tsiafahy. Cette sortie aurait été décidée par un magistrat et « un politicien haut placé ». Elle aurait été motivée pour des raisons médicales curieusement appliquée aux quatre détenus. Pour le quotidien, « l'explication la plus évidente serait une fuite organisée ». Les quatre milliardaires se targuent d'avoir une relation privilégiée avec le premier ministre et l'un d'eux aurait des liens de parenté avec une haute personnalité du Parlement. « Toutes les conditions réunies pour que Daya et consorts puissent acheter la justice. »

► Migrations

03/09 - Emigration clandestine. Un « kwassa » en provenance de Madagascar a été interceptée aux abords des côtes de Mayotte. Il y avait 34 personnes à bord, dont une syrienne. Les passagers ont été placés en centre de rétention administrative et se sont vus signifier une obligation de quitter le territoire français (OQTF). Deux passeurs ont été placés en garde à vue.

05/09 - 14 mois d'emprisonnement ferme pour un passeur Malgache. C'est le verdict du tribunal de Mayotte à l'encontre de celui qui a tenté d'introduire dans l'île 34 immigrants en provenance de Madagascar, 21 femmes et 8 enfants, ainsi qu'un homme de nationalité syrienne. Placés en garde à vue, les deux passeurs ont été jugés en comparution immédiate et l'un d'eux, qualifié de récidiviste, a écopé de 14 mois de prison ferme avec 10 ans d'interdiction du territoire français. Le second a écopé de 6 mois de détention avec sursis et 3 ans d'interdiction de fouler le sol français. Les migrants ont tous été refoulés.

25/09 - Travailleurs migrants - L'interdiction d'envoi dans les pays à risque maintenue. Salaires impayés, maltraitance sous toutes ses formes, esclavage moderne... Bon nombre de travailleurs migrants malgaches endurent ces situations dans divers pays, notamment dans les pays du Golfe. Raison pour laquelle l'Etat maintient l'interdiction d'envoi de travailleurs migrants dans ces pays à risque, une décision en vigueur depuis 2013. Toutefois, ceux qui sont en congés à Madagascar et qui veulent rejoindre leur pays d'accueil peuvent y retourner. Quant aux travailleurs migrants qui continuent d'exercer dans les pays arabes, les ambassades ou consulats malgaches sur place se chargent de leur protection en cas de problèmes, affirme le ministre des affaires étrangères. Il s'en charge lui-même en cas d'absence de représentation. Un service du ministère de la sécurité publique mène les enquêtes concernant la traite de personnes. Des ONG se chargent des rapatriements. D'autres partenaires comme l'OIM et l'OIT entrent en action si l'Etat ne dispose pas des moyens nécessaires. Le rapatriement peut également se faire à la demande du pays d'accueil. 306 travailleurs migrants en provenance de Liban, d'Arabie Saoudite et du Koweït ont été rapatriés en 2020. Le gouvernement a pu le faire avec l'appui de l'OIM.

14/09 - La capitale face à l'explosion des migrations régionales. « Confrontée aux défis d'une migration rurale en pleine expansion depuis cinq ans, Antananarivo n'a, en l'état actuel des choses, pas les ressources pour offrir aux nouveaux arrivants la vie décente tant espérée : la ville et ses banlieues n'ont pas été pensées pour soutenir cette urbanisation galopante et leurs désormais trois millions d'habitants. Et l'absence, le manque d'emplois, a entraîné une concentration de la pauvreté, plus criante que jamais », écrit RFI. Ils seraient plus d'un million à avoir rallié la capitale ces 10 dernières années, dans l'espoir de meilleures conditions de vie. Ny Andraina Andriamanantena, socio-économiste chez Coef Ressources, a piloté l'étude du diagnostic migratoire. « On s'est rendu compte que contrairement aux idées reçues, 80 % des migrants viennent des Hautes Terres et non du Sud, par exemple, que c'était une population très jeune avec trois-quarts d'entre eux qui ont entre 15 et 25 ans. Et surtout, on observe que 58 % des migrants sont arrivés il y a moins de cinq ans. Donc, on peut dire qu'on assiste à une explosion migratoire récente. Cette explosion démographique engendre un vrai stress sur les services publics et les infrastructures de la ville », analyse la chercheuse. Depuis deux ans, l'OIM pilote une série d'enquêtes afin de mieux cerner l'ampleur du phénomène et permettre à la commune d'Antananarivo d'adapter ses politiques sociales et urbaines aux réalités. Une démarche de collecte de données sur les déplacements est actuellement en cours dans 20 communes issues de quatre districts du Sud.

► Gouvernance

02/09 - Société civile : les rapports d'audit sur le Covid-19 remis sur le tapis. Le Collectif des citoyens et organisations citoyennes (CCOC), le mouvement Rohy, l'ONG Ivorary et l'ONG Saha ont loué « *les rapports produits par la Cour des comptes et rendus publics dans un effort louable de transparence, incluant un audit organisationnel et un volet sur la gestion des marchés publics* ». Ces rapports ont identifié plusieurs dysfonctionnements graves dans l'administration des fonds publics destinés à la gestion de la crise sanitaire, notamment en matière de marchés publics. D'après la société civile, « *la lecture et l'analyse des rapports ont permis d'identifier pas moins de 37 cas d'illégalité en matière de gestion des finances publiques, dont 27 fautes de gestion, 21 risques de corruption, et 2 infractions d'ordre économique et financier* ». À cet effet, les ONG ont adressé une lettre de dénonciation au président de la République, au premier ministre, aux membres du gouvernement, au directeur général du trésor, au directeur général des finances. Elles incitent l'administration à saisir le Conseil de discipline budgétaire et financière et exhortent les autorités hiérarchiques des institutions supérieures de contrôle à commander des investigations.

08/09 - Pour l'ancien ministre de la justice, Anaclet Imbiki, la lutte contre la corruption devrait être une priorité si on veut faire baisser la tendance, en hausse, à recourir aux vindictes populaires. « *La dotation de moyens appropriés aux services publics en charge de la sécurité et de la justice, la lutte contre la corruption au sein des services publics en charge de la sécurité et de la justice, la responsabilisation des organisations de la société civile à développer l'éducation citoyenne, notamment au respect et à la défense du droit à la vie, et la sensibilisation au recours et à l'homologation des 'dina'* » sont des pistes de solutions avancées l'ancien ministre. « *La recrudescence de la vindicte populaire, ces dernières années, entretient le mythe de la crise de confiance entre les citoyens et les gouvernants* », soutient l'ancien garde des Sceaux. « *Dans ce contexte d'insécurité et de dépravation morale avancée et généralisée* », analyse-t-il, le recours à cette « *justice populaire* » pourrait prendre de l'ampleur. « *En l'état actuel de l'éducation citoyenne à Madagascar, (...) la vindicte populaire constitue incontestablement une justice d'auto-défense collective efficace, car suffisamment dissuasive*, estime-t-il. *Face au regain d'ampleur et la complexification de l'insécurité et l'insuffisance des résultats de l'action de l'Etat et de ses démembrements, la population est contrainte de s'organiser et met en place des dispositifs d'auto-défense collective, dont les pratiques de vindicte populaire* ». « *On sait que concernant la lutte contre la corruption, de l'avis des observateurs objectifs (...), il manque manifestement une volonté politique malgré les discours officiels, en décalage avec les pratiques politiques et administratives* », soutient Anaclet Imbiki. « *La situation ne cesse de se dégrader à Madagascar, malgré une légère amélioration de l'indice de perception de la corruption en 2020 et 2021. Les services publics en charge de la sécurité (administration territoriale, police nationale et gendarmerie nationale ainsi que de la justice) sont justement classés par les organes spécialisés parmi les secteurs les plus corrompus* », poursuit-il.

09/09 - Le Bianco et le Bureau central national d'Interpol pour Madagascar signent un accord en vue de renforcer leur coopération en matière d'échanges et d'exploitation des données. « *Notre vision est de mettre en relation les organes de répression au niveau international pour une meilleure sécurité dans le monde* », souligne le représentant d'Interpol à Madagascar. L'accord inclut un accès au système d'informations criminelles d'Interpol qui inscrit les individus qui sont, entre autres, sous le coup d'une poursuite judiciaire mais ont échappé à la justice pour diverses raisons. L'accès du Bianco à ce type de données pourrait donc faciliter les recherches d'individus frappés d'un mandat d'arrêt international.

20/09 - Le trafic de carburant frelaté prend de l'ampleur. Les dénonciations se multiplient et la gendarmerie confirme la réalité du phénomène dans certaines régions. Beaucoup d'utilisateurs commencent à se plaindre de la mauvaise qualité de l'essence dans les stations-service d'Antananarivo. « *Des camions-citernes, des bidons, des jerricans, des fûts, ont été saisis à Toamasina, de même que des intrants, des solvants, des motopompes, et de l'acide sulfurique* », révèle Jean-Baptiste Olivier, DG de l'Office malgache des hydrocarbures (OMH). Il est probable que ces cas de frelatage de carburant soient en rapport avec la pénurie de pétrole du mois d'août. Selon *La Gazette* des responsables politiques seraient compromis dans ce trafic.

27/09 - Frelatage de carburants - Des stations-service fermées sur décision du ministre de l'énergie et des hydrocarbures, Andry Ramaroson. Il affirme qu'il ne cédera pas devant les frelateurs de carburant et que les lois seront strictement appliquées. « *L'enquête en cours porte déjà des résultats. Certains suspects sont déjà en état d'arrestation et placés en détention, tandis que d'autres font encore l'objet de poursuites* », selon le ministre. L'avocat d'un suspect affirme que les personnes placées en détention ne sont que de « *simples gens* ». Des personnalités haut placées se livreraient à la contrebande de ces carburants. Il suspecte une volonté du pouvoir d'étouffer l'affaire derrière le traitement infligé à des exécutants.

24/09 – Rapport d'activité annuel du Bianco : recrudescence des détournements de deniers publics. Comme à l'accoutumé, ce sont les mêmes départements ministériels qui se trouvent en haut du tableau : les collectivités territoriales en tête avec 659 doléances, suivies de près par le ministère de la justice avec 408

doléances, puis la gendarmerie nationale avec 255 doléances. Pour rappel, la Cour des comptes a déploré des cas de suspicion de détournements dans la gestion des financements de lutte contre le Covid-19, notamment au niveau des collectivités locales. Durant l'année 2021, le Bianco a reçu 3 504 doléances contre 3 772 en 2020. 196 doléances ont été reçues via la plateforme de dénonciation en ligne « *i-toroka* ». Une amélioration de la qualité des doléances reçues a été observée eu égard au nombre de doléances délibérées « *investigables* », au nombre de 1 188. La hausse du taux d'investigabilité est principalement due à une meilleure compréhension par le public des infractions de corruption et assimilées, suite aux différentes activités d'éducation et de communication. Les enquêtes menées ont abouti à la transmission de 420 dossiers aux juridictions compétentes. À l'approche des échéances électorales, le directeur du Bianco a mis l'accent sur « *la corruption politique* », qui impliquerait le secteur privé. Il dénonce également les tentatives d'ingérence : « *Dès qu'il y a une convocation, tous nos téléphones se mettent à sonner. Il n'y a pas une personne convoquée qui ne sollicite pas des connaissances pour intervenir* ». Des tentatives d'esquive et des pressions qui parasitent le travail des enquêteurs. Le Bianco met en avant l'importance de la digitalisation. « *La technologie, la digitalisation de la gestion des deniers publics est l'avenir, une des clés de la lutte contre la corruption* », soutient Laza Eric Donat Andrianirina. « *En aucun cas, le Bianco n'a évoqué les cas de corruption de haut niveau rapporté sur les dirigeants* », note *La Gazette*, qui juge le Bianco et le Samifin budgétivores et dépourvus d'efficacité.

28/09 - Deniers publics : près de 52 milliards Ar détournés en huit mois, selon le rapport d'activité de l'Inspection général de l'Etat. Le tableau est de plus en plus sombre. « *Ces détournements se sont surtout produits au niveau des communes, des établissements publics et des ministères où les inspections ont été effectuées* », a expliqué son directeur général, Daniel Randrianarivony. Le nombre d'inspecteurs d'Etat est de 63 alors qu'ils devraient être 180. Néanmoins, 40 nouveaux inspecteurs seront recrutés cette année. Depuis environ 40 ans il n'y a pas eu d'inspection dans les différentes ambassades de Madagascar. « *La responsabilité de l'IGE s'arrête au niveau des rapports. Après, ce sont les autres responsables concernés qui s'occupent de l'affaire* », a poursuivi son responsable.

La Gazette indique que seuls 13 agents sont actifs à l'heure actuelle, pour un effectif statutaire de 180. Daniel Randrianarivony a assuré qu'il n'y a pas de corruption dans le recrutement au sein de ce service. C'est d'ailleurs la raison du sous-effectif, avance-t-il. Il y a aussi le fait que le dernier concours pour recruter des inspecteurs d'Etat s'est tenu en 2019. Pour confirmer ses dires par rapport au fait qu'il n'y a pas de corruption pour le concours à l'IGE, Daniel Randrianarivony affirme que lors du concours de 2015, sur 300 candidats, aucun n'a été reçu !

29/09 - La ministre de l'économie et des finances, Rindra Hasimbelo Rabarininarison, réitère son engagement ainsi que celui de son département dans la lutte contre la corruption. Un pas de plus a été franchi avec la signature des documents-cadres de lutte contre la corruption, conformément aux obligations légales fixées par une loi de 2020. Ce département a mis en place, au sein de sa direction de l'audit interne, une structure dédiée à la mise en œuvre de son programme de lutte contre la corruption. Elle garantira les activités d'éducation et de prévention en matière de corruption et assurera le pilotage et la coordination des structures anti-corruption au niveau de chaque département. Ce service fera également office d'interface vis-à-vis des institutions et organismes nationaux et internationaux de lutte contre la corruption.

27/09 - Des jeunes engagés contre la corruption électorale. Les jeunes membres des clubs Fongotra et sympathisants de Transparency international Initiative Madagascar poursuivent la campagne de sensibilisation des électeurs en vue des prochaines échéances électorales. Ils sont des centaines de volontaires à parcourir les rues de leurs villes et les zones rurales alentours pour sensibiliser sur l'importance de la transparence et de la redevabilité dans les pratiques électorales. A Toamasina, Mahajanga, Antsiranana, et bientôt à Fianarantsoa et Toliara, des dialogues ouverts avec les villageois ont ainsi lieu pour atteindre le plus de personnes possibles. Lors de cette campagne de sensibilisation, les sympathisants et les membres des clubs Fongotra rattachés aux établissements scolaires participent à des activités d'éducation civique et citoyenne, de sensibilisation contre la corruption et d'informations sur les droits humains. Ils mettent notamment l'accent sur les impacts négatifs de la circulation de flux financiers intraçables et opaques.

► Droits des femmes

01/09 - Le gouverneur de la région Alaotra Mangoro, Richard Ramandehamanana, limogé pour comportement inapproprié à l'égard de coopérantes françaises. Depuis 2004, le département d'Ile et Vilaine mène une coopération avec la région d'Alaotra Mangoro. Il accompagne la région dans le renforcement, la structuration et l'autonomie de deux filières économiques, le lait et écotourisme. Le 1er août, le président de ce département a adressé une lettre à Richard Ramandehamanana, rapportant ses comportements inappropriés qui lui sont remontés depuis l'arrivée des trois coopérantes françaises dans la région. Le département a annoncé la suspension de sa collaboration avec la région. Le gouverneur, qui s'autoproclame pasteur de secte, accuse les coopérantes d'avoir eu un comportement indigne et d'avoir manqué de respect fonctionnaires de la région.

L'activiste féministe Marie Christina Kolo écrit : « Si depuis des mois avec notre mouvement [Women break the silence](#) nous plaidons pour l'adoption d'une loi obligeant l'administration publique et les autorités à adopter une politique anti-harcèlement et violences sexuelles, c'est justement pour que ce genre de cas ne se reproduise plus. Quand ces gestes sont faits sur des Malgaches, ils sont encore plus banalisés. La société force les victimes à se taire, on leur dit qu'elles ne comptent pas, qu'elles ne sont rien face à ces autorités politiques. Malheureusement nous avons des témoignages en ce sens à la pelle. (...) Alors que le décret de la loi VBG vient tout juste de sortir, cher président de la République Andry Rajoelina, nous attendons que vous preniez les mesures nécessaires et que l'on puisse enfin aller plus loin en s'attaquant à tous ces députés, ministres et autres politiques harceleurs, violeurs et auteurs de violences. »

02/09 - Dans les rangs de la police nationale, le nombre de femmes ayant le grade de commissaire divisionnaire et de contrôleur général de police est en hausse. Plusieurs femmes occupent aussi des postes de cadre et siègent au sein du commandement. Selon les chiffres donnés par le ministre Randrianarisoa dans son allocution aux Nations unies lors du sommet des chefs de police des pays de l'organisation mondiale, le nombre de femmes dans les rangs de la police reste encore faible, à raison de 12 % de l'effectif des policiers. Son département, ajoute-t-il, s'applique à y remédier. Dans l'optique de l'intégration des femmes au sein de la police, les programmes de formation des écoles de police ont été réformés en profondeur, affirme le ministre, avec notamment, l'intégration de modules de formation en droit de l'homme, droit des enfants, ou encore, droit de la femme et protection des personnes vulnérables.

05/09 - Tourisme sexuel - Nosy Be, une destination toujours prisée. La reprise du tourisme étranger à Nosy Be signe le grand retour de la prostitution banalisée. Sexualité transactionnelle, pédo-criminalité et tourisme sexuel, répandus et tolérés, se sont eux aussi adaptés en temps d'épidémie. Et reprennent aujourd'hui, comme avant. Selon l'ECPAT, ONG de lutte contre l'exploitation sexuelle des enfants, 50 % des jeunes ont eu leur premier rapport lors d'une relation prostitutionnelle. De plus en plus de filles de la Grande Terre viendraient sur l'île pour profiter de la situation, supposée plus simple à Nosy Be. Un nombre important de filles alimenterait donc une concurrence plus rude.

21/09 - Les violences conjugales prépondérantes dans les Hautes Terres, selon l'enquête démographique et de santé 2021. L'enquête indique que la région Vakinankaratra dispose du plus grand pourcentage par rapport à d'autres régions : 59 % de femmes y ont subi des violences physiques, sexuelles ou émotionnelles commises par leur mari ou partenaire actuel ou récent. La prévalence de la violence conjugale sous ces différentes formes a tendance à augmenter avec le bien-être économique, passant de 30 % pour le plus bas à 47 % pour le plus élevé. Les violences sont plus élevées parmi les femmes ayant travaillé et qui ont été rémunérées en argent que parmi les autres (43 % contre 38 % parmi celles dont le travail n'était pas rémunéré en argent et 36 % parmi celles qui ne travaillaient pas). Les violences n'épargnent pas non plus les femmes enceintes, puisque 5 % de ces femmes ont subi des actes de violences physiques au cours de leur grossesse. C'est parmi les femmes de 15 à 17 ans que l'on constate le pourcentage le plus élevé de celles qui ont subi des actes de violence sous la forme sexuelle.

28/09 - Enquête Afrobaromètre sur l'égalité de genre. Selon les résultats obtenus, les femmes ne devraient pas avoir le même droit d'accès à l'emploi que les hommes. La majorité des citoyens s'accordent sur l'égalité entre femmes et hommes quant aux droits d'accès au foncier et d'éligibilité politique, mais pas sur l'égalité d'accès à l'emploi. Lorsque l'emploi se fait rare, la grande majorité des Malgaches estiment que les hommes devraient être privilégiés. Cependant la grande majorité, (81%), approuvent les actions du gouvernement en faveur de la promotion de l'égalité des droits et des chances en faveur des femmes.

► Droits de l'enfant, albinisme

28/09 - Maltraitance physique : les châtiments corporels sur les enfants tolérés par 82 % des Malgaches qui justifient l'usage de la force physique pour discipliner les enfants. C'est le résultat des enquêtes de l'équipe Afrobaromètre à Madagascar auprès d'un échantillon représentatif de 1 200 adultes. Cette forme de discipline est plus soutenue par les ruraux, dont 85 % sont des femmes, ainsi que les moins instruits, qui représentent 85 % des enquêtés. Les châtiments corporels à l'école restent interdits.

21/09 - Les droits des personnes atteintes d'albinisme évalués par une experte de l'ONU. L'experte indépendante sur la jouissance des droits de l'homme par les personnes atteintes d'albinisme, Muluka-Anne Miti-Drummond, effectue une visite officielle à Madagascar afin d'obtenir des informations sur le droit à la santé, à l'éducation et à l'emploi de cette population. Elle va également évaluer le droit à la vie et le renforcement de la protection dans ce domaine. L'experte espère, en outre, identifier les bonnes pratiques et fournir des recommandations. Muluka-Anne Miti-Drummond prévoit de rencontrer les parties prenantes, notamment les autorités, les organisations de la société civile et les personnes atteintes d'albinisme à Antananarivo, Tolagnaro, Amboasary et Ambovombe. Un rapport complet sur sa visite sera soumis au Conseil des droits de

l'homme en mars 2023. Muluka-Anne Miti-Drummond a été nommée experte indépendante sur l'exercice des droits de l'homme par les personnes atteintes d'albinisme par le Conseil des droits de l'homme des Nations unies en août 2021.

21/09 - Un établissement scolaire de Talatamaty a refusé l'inscription d'un enfant atteint d'albinisme, issu d'une famille nécessiteuse. L'association Albinos Madagascar interpelle le ministère et l'exhorte à prendre ses responsabilités. L'établissement scolaire privé a refusé catégoriquement de recevoir cet albinos sous prétexte que cela « *pourrait nuire à l'image de l'école* », selon le communiqué de l'association.

28/09 - A propos des affaires portant sur les trafics d'ossements, les kidnappings d'enfants ou d'adultes, et récemment sur les enlèvements ou le « commerce » d'albinos, La Gazette constate qu'il n'a jamais été possible de connaître les objectifs et les réels commanditaires de ces activités. Lorsque les affaires sont venues devant la justice, les procédures ont toujours buté sur une instrumentalisation des juridictions et se sont heurtées à des ingérences de personnalités proches du premier cercle du pouvoir. L'exemple le plus flagrant est celui d'un enlèvement d'enfant à Toamasina avec l'intervention très influente d'une avocate conseillère de l'ancien président Hery Rajaonarimampianina.

► Education, université

05/09 - Le taux d'abandon scolaire risque de prendre une pente ascendante en raison de la hausse généralisée des prix des fournitures. Les ménages attendent à un soutien plus appuyé de la part de l'Etat. Les familles vulnérables escomptent la fourniture de kits scolaires « *mora* » ou « *tsinjo* ». L'Etat distribue des kits mais ils sont bien souvent distribués en cours d'année scolaire. *La Gazette* écrit : « *Le président de la République préfère offrir des kits aux pèlerins catholiques lors des Journées mondiales de la jeunesse (JMJJ) plutôt que de kits scolaires aux plus vulnérables.* »

05/09 - Baisse du nombre des élèves inscrits à l'école. Le ministère de l'éducation appelle les parents à inscrire leurs enfants en âge d'être scolarisés. Plusieurs établissements scolaires publics de la capitale évoquent un faible taux d'inscription alors que la rentrée est effective. Les difficultés financières des parents d'élèves expliqueraient cette situation. Bien que l'Etat ait déclaré à plusieurs reprises la gratuité des inscriptions dans les écoles publiques et la suppression des droits d'inscription, la réalité est tout autre. Les parents d'élèves doivent contribuer au paiement du salaire des enseignants non fonctionnaires (ENF) qui comblent l'insuffisance du nombre d'enseignants fonctionnaires.

14/09 - Des établissements scolaires privés sont en difficulté face à la baisse d'effectif des élèves. Ils suppriment des classes pour alléger leurs charges. Le second cycle de l'enseignement secondaire se fait en deux ans au lieu de trois dans certains établissements scolaires privés. À entendre le président d'une association de directeurs, c'est une pratique assez courante dans les établissements scolaires avec un faible effectif. Le phénomène aurait tendance à se développer. Outre la précarité des ménages, des chefs d'établissement pointent du doigt le développement de cours d'appui. Le ministère de l'éducation souligne que la suppression d'une classe dans un établissement scolaire n'est pas autorisée. Cette pratique contribuerait à la dégradation des résultats d'admis au baccalauréat. Un taux déjà très faible. (41 % cette année).

19/09 - Rentrée scolaire : des ménages contraints de vendre leurs biens. Scène devenue ordinaire que de voir des ustensiles de cuisine, des appareils électroménagers et autres meubles étalés à même le sol pour la vente. Il arrive que l'on rencontre les propriétaires eux-mêmes mais souvent ceux-ci déposent les marchandises chez un vendeur, observe *Midi*. Le même phénomène s'observe aussi sur les réseaux sociaux où des particuliers mettent en vente leurs biens et proposent même une livraison à domicile contre le prix du trajet en bus.

09/09 - 7,76 % des Malgaches sont analphabètes, selon une étude du ministère de l'éducation nationale. Les régions Anosy et Androy sont à la traîne en raison de l'insécurité et des conditions climatiques que connaissent ces zones.

17/09 - Madagascar enregistre un niveau d'apprentissage très faible. L'Unicef tire la sonnette d'alarme. « *Seulement 15 % des enfants fréquentent les classes préscolaires, indique-t-elle. Ce chiffre passe à 76 % pour l'école primaire, et seulement 56 % des élèves obtiennent leur diplôme et passent à l'école secondaire* ». Un consta alarmant rappelé à la veille du Sommet sur la transformation de l'éducation qui se tient à New-York et auquel participe le chef de l'Etat et une délégation gouvernementale. Parmi les enfants âgés de 7 à 14 ans qui fréquentent l'école, seuls 7 % ont des compétences de base en mathématiques et 23 % en lecture. 27 % des élèves fréquentent le premier cycle de l'enseignement secondaire, alors que seuls, 13 % d'entre eux accèdent à l'enseignement secondaire et supérieur. « *La fermeture prolongée des établissements scolaires et le manque d'accès à un apprentissage de qualité durant la pandémie de Covid-19 ont mis au jour et*

exacerbé la crise de l'apprentissage préexistante, privant des millions d'écoliers à travers le monde des compétences fondamentales en lecture et en calcul », avertit par ailleurs l'Unicef.

14/09 - « Ecoles publiques : tous en orange ! », titre La Gazette. « Nouvelles infrastructures, rénovation...tout vire à l'orange sous le régime du champion du 'werawera' [promesses]. Cela touche aussi, bien évidemment, le domaine de l'éducation. Les établissements scolaires 'manara-penitra' [aux normes] sont peints en orange. Les mobiliers portent aussi la même couleur. Et en l'espace de quelques mois, le tablier des élèves est passé de couleur marron, à marron à bande orange, jusqu'à devenir complètement orange actuellement. C'est ce qu'on a pu apercevoir lors de la descente du couple présidentiel à Ambilobe »

07/09 - Quatre universités publiques sont le théâtre de révoltes depuis dix jours. En cause : trois mois de retard, voire plus, dans le paiement des bourses d'étude. Une situation qui se répète inexorablement tous les trimestres depuis des années. Les forces de l'ordre ont réussi à contenir les manifestants à coup de gaz lacrymogènes. Du côté du gouvernement on tente de calmer le jeu en rejetant la faute sur le système de digitalisation des paiements mis en place depuis deux ans. Une situation délicate que n'ignore pas le ministère de l'enseignement supérieur, sans en endosser la responsabilité : « On comprend très bien le souci des étudiants. ». Il a toutefois indiqué que l'octroi des bourses d'études dépendra de la fourniture de listes fiables de la part des universités. Près de 120 000 boursiers sont concernés. Les étudiants ont menacé de lancer une grève générale si aucune solution n'était trouvée rapidement. « Sur 95.000 boursiers dans toutes les universités de Madagascar, on a reçu 3 543 réclamations. Autrement dit, 3,72 % des étudiants restent non-inscrits dans la liste », admet Lova Hasinirina Ranoromaro, directrice de la communication de la présidence. Les régularisations se feront mi-septembre, indique-t-elle, en lançant un appel au calme à l'endroit des étudiants.

12/09 - 3 500 plaintes déposées pour non-jouissance de bourses d'études, selon la directrice de communication de la présidence, Lova Hasinirina Ranoromaro. Ces étudiants ne seraient pas inscrits sur la liste des bénéficiaires après la réforme apportée dans le paiement des bourses d'étude en vue d'assainir l'enseignement supérieur. Ce taux serait faible par rapport aux effectifs des étudiants de tout Madagascar. « Seulement 3,72 % des étudiants sont concernés par ce problème. », a-t-elle souligné. 95 000 étudiants sont enregistrés dans toutes les universités publiques de Madagascar.

12/09 - Le calendrier de paiement des 3 derniers mois de bourses d'études de l'année 2021-2022 pour les universités de Madagascar vient d'être publié. Les opérations se dérouleront du 15 septembre à mi-octobre. La Gazette écrit : « L'Etat malgache alloue chaque année environ 60 milliards d'ariary pour payer les bourses des quelque 85.000 étudiants répartis en six domaines principaux dans les universités publiques. Une somme colossale que l'Etat a du mal à décaisser à temps et qui engendre constamment des grèves virant parfois à l'émeute. Pourtant, adopter une approche méritoire, c'est-à-dire octroyer la bourse par rapport à la note et à la performance de chaque étudiant, pourrait être une solution pour diminuer considérablement cette somme et également motiver les étudiants à s'améliorer. (...) Cette approche méritoire est une façon de réduire le budget des bourses, mais également d'augmenter le niveau des universités publiques ».

05/09 - Incendie à la cité universitaire de Fianarantsoa : le Seces appelle à la prise de responsabilité des autorités. La scène capturée par un étudiant présent sur les lieux et partagée sur Facebook démontre la détresse des étudiants face à une catastrophe qui peut survenir à tout moment dans n'importe quelle cité. Les incendies sont en effet récurrents dans les cités universitaires de la Grande Ile en raison de la vétusté des infrastructures et des équipements électriques. Les cités préfabriquées datent des années 1970 et n'ont pas été entretenues, alors même que le pouvoir annonce la création de nouvelles universités dans plusieurs localités de taille modeste.

21/09 - Cité universitaire de Barikadimy Toamasina : 200 étudiants issus du Sud sont à la rue, privés de leur logement. Ces étudiants, comme de nombreux autres, issus des 23 régions, ont dû se conformer aux mesures mises en place par les responsables de la gestion des logements universitaires. Contrairement à leurs camarades des autres régions, ils n'ont pas pu réintégrer leur logement. Depuis des décennies en effet, les étudiants issus d'une même région sont logés les uns proches des autres et il arrive que des blocs entiers soient occupés par des étudiants d'une même origine. Les associations d'étudiants des diverses régions veillent aux intérêts de leurs membres, notamment en ce qui concerne les logements universitaires. Les étudiants concernés réclament justice. Ils sont contraints de louer des chambres en ville ou autour du campus.

► Santé, handicap

28/09 - Les ruptures d'approvisionnement en médicaments s'aggravent. Des contraceptifs, des corticoïdes et des anti-hypertenseurs seraient introuvables. « Les pays producteurs de médicaments vont d'abord penser à leur population, avant les autres. La part du marché pharmaceutique de Madagascar, comme celui de l'Afrique, est de 1 % seulement. Nous ne sommes pas forcément prioritaires dans l'approvisionnement

», lance Faly Rakotoson, de l'Ordre des pharmaciens. Les ruptures d'approvisionnement en médicaments sont fréquentes à Madagascar où 90 % des médicaments sont importés. La Grande Ile compte pourtant 12 000 plantes médicinales mais seules 5 % sont utilisées dans la recherche, selon le Pr Henintsoa Rafatro, conseiller scientifique de l'IMRA.

01/09 - D'après l'OMS, Madagascar figure parmi les dix pays d'Afrique les moins vaccinés contre le Covid-19. Le Burundi n'a vacciné que 0,1 % de sa population, la RD Congo (2,6 %), le Cameroun et Madagascar (4,5 %), le Sénégal (6,3 %), le Mali (6,6 %), le Burkina Faso (7,4 %), le Malawi (7,6 %) et le Soudan (8,3 %).

13/09 - Covid-19 - Seul 1,4 million de personnes ont reçu leur première dose, selon un bilan communiqué par l'Unicef. C'est l'équivalent de 5,4 % de la population pour un objectif national de 51 % d'ici 2023. La Grande Ile fait ainsi partie des 34 pays dont la couverture vaccinale est inférieure à 10 %. 63 % de la population mondiale est entièrement vaccinée. Pour augmenter la couverture vaccinale, Madagascar reçoit la visite du partenariat mondial pour l'administration des vaccins contre le Covid-19. La délégation est dirigée par Ted Chaiban, son coordonnateur principal, et de hauts responsables de la vaccination de l'Unicef, de l'OMS, de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, de la Banque Mondiale et de l'Usaid. Cette mission a pour objectif de réfléchir à des solutions innovantes et d'engager un plaidoyer politique efficace au plus haut niveau pour l'accélération de la vaccination.

22/09 - La Grande Ile vient de recevoir 79 200 doses de vaccin Janssen de la part de l'Afrique du Sud. « Des doses qui ne vont servir à rien, vu que la population malgache ne semble pas décidée à se faire vacciner », écrit *La Gazette*.

12/09 - La tuberculose est encore présente dans la Grande Ile et les cas sont en hausse. La partie sud-ouest enregistre un taux d'incidence élevé par rapport à d'autres régions. La région Atsimo Andrefana dénombre un taux d'incidence de 286 cas pour 100 000 habitants. La partie ouest répertorie 210 cas pour le Menabe et 209 cas pour la région Boeny. L'ouest et sud-ouest représentent près de 15 % des malades traités. Au niveau national, le chiffre de 2018 indique une hausse des cas par rapport à 2016. Dans les Hautes Terres, le nombre de cas répertorié reste faible mais dans la capitale le taux est de 185 cas pour 100 000. Le taux d'incidence en termes de co-infection avec d'autres maladies infectieuses comme le VIH/Sida n'est pas rare. La prise en charge est gratuite pour les tuberculeux. Le succès thérapeutique est de 84 % mais on se confronte à une forme multirésistante de la tuberculose et dans ce cas les malades ne suivent pas toujours correctement leur traitement.

13/09 - Le paludisme détient la 5e place des maladies traitées dans les hôpitaux et la 8e place de cause de mortalité au niveau des centres de santé. Une centaine de districts n'ont pas encore éradiqué le paludisme, 14 sont en phase d'élimination (un cas sur mille personnes). On déplore un mauvais usage des moustiquaires imprégnées, celle-ci étant employées dans la culture et même pour la pêche, déplore le médecin coordonnateur. La lutte contre le paludisme est en partie financée par le fonds mondial, dont les ressources sont en baisse. Les organisations de la société civile œuvrant dans le domaine de la santé appellent à des contributions sous forme de dons. Un engagement pris en 2019 qui n'a pas été tenu. « *Nous appelons Madagascar à augmenter progressivement l'investissement dans la santé en allouant au moins 15 % du budget annuel à la santé ou jusqu'à 5 % du PIB annuel aux dépenses publiques de santé* », indique le communiqué du coordonnateur national.

28/09 - Pendant 10 ans, plusieurs équipes de l'Institut Pasteur de Madagascar ont étudié les infections bactériennes qui touchent les nouveaux nés durant leur premier mois de vie. Et les résultats sont préoccupants. Les scientifiques viennent de faire deux découvertes majeures sur les infections bactériennes néonatales à Madagascar. La première, c'est que ces infections, qui peuvent conduire à des pathologies mortelles comme la méningite ou la septicémie, représentent un phénomène très répandu. « *Les chiffres sont très élevés par rapport aux autres pays du monde. On est à 104 enfants infectés pour 1 000 naissances vivantes* », relève le docteur Aina Harimanana, contre par exemple 1 % aux Etats-Unis. « *Cela signifie qu'un dixième des enfants vont présenter une infection néonatale. C'est très grave. Surtout, on s'est rendu compte que dans 85 % des cas, cela survenait la première semaine de vie*, rapporte encore Aina Harimanana. *Notre deuxième constatation, c'est l'antibiorésistance. C'est-à-dire les agents pathogènes qu'on a identifiés ne répondent pas aux antibiotiques. Pas seulement à un antibiotique. Ça peut être 2 ou 3 antibiotiques. Ce qui est catastrophique dans un pays comme Madagascar où la capacité d'acquérir un antibiotique haut de gamme n'est pas donnée à tout le monde.* » Des résultats qui devraient alerter les autorités sanitaires. Une solution concrète pourrait donc être la généralisation de la distribution aux matrones des « *clean birth's kit* », ces kits de naissance qui contiennent tout le nécessaire – un champ stérile, des gants, de quoi couper le cordon ombilical – pour accoucher une femme dans des conditions hygiéniques. Bich-Tram Huynh, médecin épidémiologiste, rappelle

également l'importance de la sensibilisation des jeunes parents aux signes annonciateurs d'une infection bactérienne, parfois très subtils.

15/09 - L'Institut malgache de recherches appliquées (IMRA) célèbre ses 65 ans. L'IMRA a été créé par l'un des plus éminents scientifiques du pays, le Pr Rakoto Ratsimamanga, docteur en sciences et en médecine, ancien élève de l'Institut Pasteur et diplômé de l'Institut de médecine exotique de Paris. Depuis sa création en 1957, l'IMRA travaille au service de la vie humaine à travers des recherches sur les plantes médicinales et la médecine traditionnelle. Ayant survécu à son fondateur, l'IMRA dispose de nombreux laboratoires dédiés à la recherche et fabrication de médicaments. L'IMRA est ou a été en partenariat avec plusieurs centres de recherches et grandes universités.

La Gazette écrit : « Hélas, cet institut réputé est souillé par les promoteurs du CVO, une composition de tambavy pour lutter contre le Covid-19 dont l'efficacité reste incertaine. Même les nationaux n'en veulent pas. L'on a même procédé à un rabais de prix du CVO en bouteille de 33 cl à 500 Ar contre 1 500 son prix initial. Comme la tisane n'a pas intéressé grand monde, les revendeurs ont dû jeter leurs stocks et l'IMRA a dû en arrêter la production. On a mis au point une version gélule dénommée CVO+ qui n'a pas connu plus de succès. »

29/09 - Des entreprises informelles mettent en péril les laboratoires pharmaceutiques. « *La principale difficulté des laboratoires, c'est la concurrence déloyale des producteurs illégaux. Lors de l'épidémie de coronavirus, par exemple, tout le monde s'est transformé en producteurs d'huile essentielle, d'infusion et d'autres produits similaires à ceux de notre établissement. Notre part de marché a diminué* », lance Gino Rakotomalala, directeur commercial d'Homeopharma.

27/09 - Destruction de biens publics : l'hôpital Manara-penitra de Vondrozo pillé, 5 personnes arrêtées. Selon Midi, ce serait l'effet de la pauvreté. Cette infrastructure non-encore opérationnelle, constitue pourtant l'ébauche du développement de ce district figurant parmi les plus isolés et oubliés des régimes qui se sont succédés. Des fenêtres et des portes ont été volées ou détruites.

07/09 - Le ministère de la population, de la protection sociale et de la promotion de la femme travaille sur un projet de loi portant révision de la loi sur les personnes handicapées. Datant de 1997, la loi initiale n'a fait l'objet d'aucune retouche. L'initiative du ministère vise à rendre le texte plus conforme à la Convention relative aux droits des personnes handicapées, signée par Madagascar en 2014. Si le projet de loi est adopté, une vingtaine de points importants seront intégrés dans la législation. « *Nous espérons que ce projet de loi pourra figurer à l'ordre du jour de l'Assemblée nationale lors de la prochaine session parlementaire* », souhaite Josoa Radafiniantsoa, directeur exécutif de la Plateforme des fédérations des personnes handicapées à Madagascar (PFPHMAD).

► Médias

04/09 - Le mouvement de la société civile Rohy lance un média pour une information indépendante⁴. C'est l'ambition de *Sioka* ou Réseau commun des citoyens pour une information de qualité. Initié par Rohy, *Sioka* souhaite une plus grande proximité avec les citoyens et apporter « *une source d'information crédible, objective et transparente* », alors que « *l'environnement médiatique est majoritairement politisé* », expliquent les fondateurs du média. Site d'informations, Web TV, radio en ligne et sur les ondes et bientôt presse papier, *Sioka* qui publie et diffuse en malgache et en français, souhaite toucher un maximum de citoyens. Le média est financé par la société civile et par le programme d'appui Fanainga qui regroupe quatre bailleurs, notamment l'Union européenne. Harijaona Andriamoraniaina, gérant de *Sioka* et coordonnateur technique du mouvement Rohy, déclare : « *Nous savons tous que la plupart des médias à Madagascar appartiennent à des partis politiques ou ont des tendances politiques ou appartiennent à des grands groupes privés qui, pour nous, protègent plutôt les intérêts de ces partis, de ces tendances politiques ou de ces entreprises privées que vraiment fournir des informations fiables aux citoyens. Le média Sioka, c'est un moyen pour nous de transmettre aux citoyens des informations vérifiées et fiables qui vont contribuer à leurs intérêts, c'est-à-dire leur permettre d'avoir des informations pour bien décider et participer à la vie de la nation, surtout par rapport à la promotion de la démocratie, à la bonne gouvernance et au développement du pays.* »

ÉCONOMIE - SOCIAL

► Ressources naturelles, environnement

⁴ <https://sioka.org/>

03/09 - Quatre personnes impliquées dans l'affaire de trafic de 17,390 kg d'or saisis à Ivato sont placées en détention provisoire à Tsiarahy. Deux de ces quatre individus ont été arrêtés le jour de la saisie des métaux à l'aéroport d'Ivato. Ce sont les employés d'un prestataire de service au niveau de l'aéroport. Les deux autres ont été activement recherchés et ont été retrouvés par les forces de l'ordre. Un cinquième individu, Mohammad Naime Ibrahim, serait également impliqué dans cette affaire et reste introuvable. Il est considéré comme l'un des principaux cerveaux de cette tentative de trafic.

08/09 - Un énième trafic d'or s'est produit à l'aéroport d'Ivato. Le ministre de l'eau, de l'assainissement et de l'hygiène, Fidiniavo Ravokatra, serait, pour certains médias, le cerveau de ce trafic illégal. Le métal précieux, placé dans un carton, a été transporté par un employé de Sofitrans, société chargée notamment d'acheminer les produits alimentaires dans l'avion. Le ministre en serait le propriétaire et aurait planifié les détails de ce trafic. *La Gazette* croit savoir que l'employé percevrait 20 millions Ar. (plus de 4 500 euros) à chaque étape du transport de l'or dans l'avion.

09/09 - Affaire du trafic de 17,39 kg d'or : le ministre Fidiniavo Ravokatra réagit. L'ancien ministre des mines, actuellement ministre en charge de l'eau, se dit victime de lynchage sur les réseaux sociaux. « *Un compte fake a même publié une déclaration en mon nom sur ce sujet. Il s'agit tout simplement d'une pure diffamation visant à dénigrer des membres du gouvernement et à déstabiliser le régime actuel. Je peux poursuivre en justice les personnes qui ont effectué ces propos diffamatoires selon la loi en vigueur à Madagascar, surtout en matière de cybercriminalité* », a-t-il lancé.

12/09 - Les 1 003 kg d'or stockés à la Banque centrale, comme réserve nationale, vont être affinés en Suisse pour être convertis en or monétaire, précise Herindrainy Rakotomalala, ministre des mines et des ressources stratégiques. Il évalue à 60 millions de dollars ces dépôts effectués par onze personnes physiques ou morales dont les noms, encore moins les raisons sociales, n'ont été dévoilés. La sélection des fournisseurs a suivi les normes et exigences requises par le London bullion market association. La réouverture de l'exportation légale de l'or, souhait des opérateurs de la filière, est en examen. Le point sensible reste l'obligation de rapatriement des devises. Herindrainy Rakotomalala a rappelé « *que depuis la mise en place de l'Agence nationale de la filière or (Anor) en 2016, cette agence a enregistré des exportations de plus de 10 tonnes d'or jusqu'à la décision de suspension de ces exportations au mois de septembre 2020* ». Le montant des devises ramenées au pays de ces exportations était insignifiant, soulève le ministre, qui estime à 600 millions de dollars les recettes qu'elles ont suscitées, sur la base de calcul d'une tonne d'or à 60 millions de dollars. Des déclarations, pour *L'Express*, « *qui ont dissimulé, un tant soit peu, les scandales relatifs à des tentatives d'envois illicites de lingots à l'étranger, interceptées in extremis.* » « *Face à l'impuissance de l'État contre le trafic, la reprise de l'autorisation d'exportation s'annonce comme une solution incontournable, selon Tribune. Raison pour laquelle le ministère a réuni les opérateurs du secteur pour étudier cette possibilité. Toutes les dispositions de sécurité devraient être prises pour éviter les erreurs du passé et un décret allant dans le sens de la levée de la suspension devrait être proposé en conseil des ministres le plus tôt possible.* »

21/09 - Ministère des mines et ressources stratégiques : reprise de l'exportation des pierres précieuses. Après avoir connu une suspension depuis quelques années, le guichet unique de l'exportation des pierres précieuses et des pierres fines ouvrira de nouveau ses portes aux exportateurs. De nouvelles valeurs ont été établies pour la vente de ces pierres, les précédentes datant de 2001. Cette reprise annoncée « *contribuera à la relance de l'économie post-Covid* » a soutenu le ministre, Olivier Herindrainy Rakotomalala. Les opérateurs louent « *l'approche participative et inclusive adoptée par le ministère dans le déblocage de la situation* ». Le maire de Marotampona, dans le district de Fenoarivobe, attend de la reprise des exportations une « *réduction du taux d'insécurité et la pauvreté au niveau local* ». Pourtant la reprise ne sera pas synonyme de laisser-aller. Le ministère compte prévenir toute velléité de fraudes, notamment sur les documents administratifs nécessaires pour l'exportation. Le certificat de conformité délivré par l'administration minière sera doté d'un nouveau système de contrôle numérique lié aux bases de données du ministère. Désormais, selon les nouvelles valeurs de référence qui ont été fixées d'après la qualité et le poids de la gemme, les prix peuvent atteindre jusqu'à 200 dollars le gramme selon la qualité du produit.

28/9 - La course au graphite est lancée entre Madagascar et le Mozambique. Lequel des deux pays sera le premier producteur de ce minerai indispensable pour les voitures électriques ? Pour le moment le Mozambique est le premier producteur africain. La mine de Balama, la plus importante dans le nord du pays, détenue par des australiens, a livré 90 000 tonnes au premier semestre. La demande est telle qu'une grève des mineurs s'est très vite soldée par des augmentations de salaires. A Madagascar, des compagnies minières australiennes et canadiennes s'intéressent au Sud de la Grande-Ile. On prévoit 30 000 tonnes en 2023 et l'avenir est prometteur. Une batterie de voiture électrique a besoin de 70 kilos de graphite. La Chine est le premier producteur et aussi le premier consommateur, surtout depuis que la marque américaine Tesla a lancé son usine géante à Shanghai. On a aussi besoin de graphite pour d'autres produits, il en faut 90 grammes dans un ordinateur portable et 5 grammes dans un téléphone.

21/09 - Du gâchis. Voilà comment beaucoup d'économistes interprètent les stocks d'huile lourde de Tsimiroro, produits par Madagascar Oil, en quête de preneurs. Il fut un moment où la Jirama, engluée dans un déficit financier abyssal, a eu l'intention d'alimenter ses centrales thermiques avec le fuel lourd de Madagascar Oil mais les négociations ont échoué sur deux points. La Jirama a exigé de la part de Madagascar Oil des pénalités financières à chaque retard de livraison. Ce qui semble être un obstacle évident au regard de l'état défectueux de la route menant vers Tsimiroro. De son côté, Madagascar Oil a émis des réserves sur la crédibilité et la solvabilité de la Jirama. Elle n'entend pas courir le risque des impayés comme les pétroliers qui, au mois de juillet, selon les décomptes officiels, ont 800 milliards Ar d'ardoise à effacer à la Jirama. Des analystes estiment cependant que l'État, actionnaire majoritaire de la Jirama, peut amorcer un geste de bonne volonté afin de dénouer la situation. « *La Jirama, qui a déjà effectué des essais concluants sur les produits de Madagascar Oil, pourrait passer à une nouvelle ère en utilisant l'huile lourde de Tsimiroro* », estime L'Express.

05/09 - La communauté de base a été dépossédée de sa gestion d'une portion de la forêt de Tsiazompaniry, située à 80 km de la capitale. Une partie de cette forêt assure le stock des ressources en eau qui approvisionnent la capitale a été cédée à un particulier. Alors que la communauté locale protège la forêt depuis près de vingt ans, plusieurs dizaines d'hectares ont été cédés à un particulier après un jugement de la cour d'appel d'Antananarivo. Les organisations de la société civile engagées dans la sauvegarde de l'environnement dénoncent cette décision qu'elles jugent « *absurde* ». Le ministère de l'environnement avait renouvelé en décembre 2021 le contrat de gestion de cette forêt pour dix ans aux 200 membres la communauté de base. La société civile prévoit de se pourvoir en cassation.

20/09 - Androka-Ampanihy - Tension autour de l'installation d'une société chinoise de culture d'algues rouges. « *Nous demandons le départ de la société car elle ne nous respecte pas. Elle accapare quelques 2.5 ha de nos terrains sans notre aval. Aucun papier sur cette société n'est passé à la commune concernant cette superficie occupée. Elle déshonore même notre culture ; nous faisons appel à l'État pour qu'il nous vienne en aide* », s'exprime le maire de la commune. Les Chinois détruisent les récifs, ce qui a des conséquences désastreuses sur le prix du poisson. Le maire évoque aussi la destruction d'une forêt. La société Madagascar Produit du Sud (Maprosud) avait obtenu un accord de principe du ministère de la pêche le 23 décembre 2021 pour effectuer des essais de culture d'algues rouges sur une durée de 12 mois. Le ministère insiste sur le développement de la filière algoculture qui offrirait la possibilité d'augmentation de revenus pour les femmes pêcheurs et femmes de pêcheurs. « *Nous délivrons des autorisations pour le développement de l'algoculture qui se pratique sur mer et non sur terre* » souligne le ministre.

21/09 - L'élevage de concombres de mer handicapé par la recrudescence des vols. Cette filière porteuse à l'exportation est mise à mal : « *à peu près 30 % de notre production annuelle est volée. Apparemment, c'est un réseau bien organisé car une quarantaine de personnes, dont certaines d'entre elles portent des armes, sont venues accaparer les trépangs après leur grossissement sur nos sites d'exploitation basés à Toliara* », a dénoncé Rijaniaina Ratsimbazafy, responsable du pré-grossissement des concombres de mer au sein de la société de zone franche Indian Ocean Trévang, à l'occasion de sa participation à la 2e édition de la foire des ressources halieutiques organisée par le ministère de la pêche. Le prix à l'export des concombres de mer préparés s'affiche à 120 dollars le kilo. Singapour et Hong Kong sont les principaux clients, dont la demande, très forte, ne parvient pas à être satisfaite.

26/09 - Les autorités proposent la moitié des ressources thonières de la Grande île à l'UE. 25 250 tonnes. C'est la quantité de thons que les négociateurs malgaches proposent à l'Union Européenne dans le projet d'accord de pêche en cours de négociation. Ce volume correspondrait à la moitié des ressources qui migrent vers les eaux malgaches, d'après le ministre de la pêche et de l'économie bleue, Paubert Mahatante. Madagascar a proposé plus que ce que les européens prévoient de pêcher, qui était de 13 500 tonnes, indique le ministre. Ce « *tonnage de référence* » figure parmi les points à négocier dans ce nouvel accord, tout comme la question des redevances correspondantes. Sur ce point, l'UE aurait proposé de verser directement à l'Etat 80 euros par tonne capturée, avec 50 euros par tonne proposés pour les armateurs européens. Le ministre souligne que Madagascar avait initialement négocié pour obtenir le triple de ces montants. Plus de 100 millions d'euros auraient été demandés au début des négociations. L'ambassadrice de l'UE, Isabelle Delattre, a soutenu que Madagascar aurait beaucoup à gagner avec son nouvel accord de pêche, puisque, outre le volet financier, la Grande île devrait bénéficier d'un appui pour une pêche durable. Paubert Mahatante espère que le pays bénéficiera largement de cet accord que les deux parties prévoient de boucler avant la fin de cette année.

29/09 - Trois ans après l'expiration du dernier accord de pêche entre Madagascar et l'Union Européenne, les autorités donnent leur feu vert pour sa reprise. Il a fallu sept tours de négociations pour aboutir à ce nouvel accord. Le dernier ayant expiré fin 2018, plus de trois années après, les deux parties ont pu trouver finalement un terrain d'entente sur les nouvelles conditions. Après les accords signés avec les japonais au

mois de juillet pour la pêche au thon, vient le tour des européens. Le ministère de la pêche tout comme les organisations de la société civile ont insisté pour que Madagascar reçoive une compensation financière équitable pour les thons capturés dans ses eaux nationales. La hausse du droit d'accès pour les armateurs européens a ainsi été revue dans le nouvel accord. Le prix à payer sur une tonne de thon capturée passera à 220 euros, contre 142 euros auparavant. Les redevances perçues par Madagascar passeront ainsi de 40 % contre 36 % auparavant. Le nombre de bateaux de pêche européens autorisés à pêcher dans les eaux malgaches devront être réduit de 25 à 30 % et la quantité de produits autorisés à la capture est limitée à 14 000 tonnes par an. Le droit d'accès payé à Madagascar est le deuxième droit d'accès le plus élevé dans l'océan Indien. Il est de 231 euros par tonne pour Maurice et de 191 euros par tonne pour les Seychelles, se targue le ministère de la pêche. L'écart entre la compensation financière pour Madagascar et les bénéfices des entreprises privées dans le secteur reste pourtant énorme. Par exemple, sur le marché au gros de Rungis en France, le prix moyen au kg du thon est actuellement de 11 euros.

Tribune écrit : « Le scandale des derniers protocoles d'accord de pêche signés avec des sociétés chinoises en 2018 (pour 330 navires), en 2019 (pour une trentaine de navires) ou encore récemment au mois de juillet dernier avec l'association japonaise des coopératives de thon Japan Tuna a montré que le public porte un fort intérêt pour le sujet de la pêche dans les eaux malgasy. De même, le CAPE (Coalition pour des accords de pêche équitables) avait tiré la sonnette d'alarme en 2020 sur l'emprise grandissante de flottes d'origine asiatique sur les ressources halieutiques de Madagascar, et les inquiétudes que cela génère chez les petits pêcheurs malgaches depuis plusieurs années. »

20/09 - « Disparition du plus petit primate au monde - La honte pour Madagascar ! », titre *La Vérité*. Le monde de la recherche scientifique sera en deuil. Madagascar est sur le point de voir disparaître un des éléments phares de sa diversité biologique. L'espèce de lémurien connue sous le nom scientifique de *Microcebus Berthae* est au bord de la disparition. Il s'agit de la plus petite espèce de primate au monde. Elle vit uniquement à Madagascar comme toutes les autres espèces de lémuriens. Son habitat naturel qu'est la forêt de Menabe-Antimena n'a plus que quelques années à vivre. Sous la forte pression des actions humaines en raison de la présence accrue des migrants venant du Sud, le couvert forestier diminue d'année en année. Un groupe de diplomates (américains, suisses, allemands et britanniques), des pays parmi les financeurs de la protection de cette aire protégée, s'est rendu sur place l'an passé pour tirer la sonnette d'alarme mais en raison de la corruption, les mesures prises pour stopper l'hémorragie n'a eu que très peu d'effets. « Madagascar a été choisi pour organiser le sommet de la Société internationale de primatologie en 2025. Le pays a devancé l'Afrique du Sud qui voulait aussi accueillir ce prestigieux rendez-vous planétaire. Mais la disparition des espèces de primates présentes sur l'île ne lui attire que déshonneur et ironie » ; conclut le quotidien.

23/09 - Trafic de tortues radiées : l'extinction très prochaine de ces espèces est à craindre. « De nombreuses pressions et menaces pèsent sur ces espèces, en grand danger d'extinction, comme le trafic destiné au marché noir d'animaux de compagnie, pour les tortues juvéniles, ou encore le marché de la viande pour les tortues adultes. La corruption quasi endémique qui sévit à Madagascar vient alimenter et faciliter le trafic et le braconnage de ces espèces devenues de plus en plus rares, selon une récente étude. Le secteur des tortues radiées est sujet à pas moins de 35 vulnérabilités et de 24 risques de corruption. Les risques de corruption sont observés à toutes les étapes de la chaîne de valeur desdites espèces ». Les interdits et tabous ne suffiraient plus aux communautés locales pour protéger les tortues. Le bilan est effrayant, écrit *La Vérité*. 10 000 tortues ont été exportées illégalement en 2018. C'est le chiffre du rapport d'enquête mené par Transparency International-Initiative Madagascar. Les luttes contre les trafiquants ont été nombreuses, mais cela n'a pas empêché les exportations. Les pays asiatiques, friands de viande de tortue, sont les principaux clients. Les tortues sont utilisées en restauration mais aussi comme remède. Depuis 2018, la situation ne s'est pas améliorée et le trafic a même gagné en ampleur. L'Alliance Voahary Gasy dénonce le fait que plusieurs trafiquants ont été relâchés après une brève incarcération.

27/09 - Aires protégées marines : une contribution de 182 millions de dollars par an à l'économie nationale. Madagascar compte actuellement 22 aires protégées marines ainsi que des aires protégées mixtes réparties sur environ 1,38 million d'hectares d'habitats marins. Couvrant presque 12 % des mers continentales de Madagascar, les 22 aires marines protègent environ 30 % des récifs coralliens et mangroves et préservent les ressources que ceux-ci abritent de la surconsommation via la mise en place de pratiques de pêche axées sur la durabilité. Outre ces avantages, les aires marines protégées contribuent à hauteur de 182 millions de dollars par an, soit 135 de dollars par hectare et par an à l'économie nationale. Ce chiffre est obtenu grâce aux revenus de la pêche durable des aires protégées marines. Les revenus de la pêche dans les mangroves protégées quant à eux s'élèvent à hauteur de 10 millions dollars par an, soit 135 /ha/an. Ces financements bénéficient aux pêcheurs locaux, leurs familles et communautés. Mais également aux collecteurs et exportateurs ainsi qu'aux consommateurs des produits halieutiques. 21 aires marines protégées du pays abritent des zones humides labellisées Ramsar. Le danger plane sur les écosystèmes marins malgaches, malgré les avantages que le pays et les Malgaches peuvent en tirer, conclut *Midi*.

28/09 - Incendie de la Baie de Baly : la ministre Marie-Orléa Vina se rend sur place. Le feu dévore actuellement les richesses de la baie qui abrite les dernières tortues endémiques Angonoka. Un désastre écologique en perspective. Appuyée par des centaines de fokonolona, les autorités locales, des élus ainsi que par les forces de l'ordre, elle a participé directement aux opérations d'extension des feux. Des pare-feux ont été installés mais l'incendie n'est pas maîtrisé.

► Foncier, agri-business, aménagements

06/09 - Sécurisation foncière : vers l'amélioration de la cartographie des données. Seuls 20 % des habitants détiennent un titre de propriété foncière officiel, a déclaré le ministre de l'aménagement du territoire et des services fonciers, Pierre Holder Ramaholimasy, lors du lancement d'un atelier sur la mise en œuvre du Guide Open up. Les conflits fonciers s'aggravent. Une crise accentuée par la faiblesse du système d'administration foncière et par l'insécurité d'occupation du sol. Cet atelier a ainsi pour objectif principal d'affiner la cartographie des données foncières en identifiant les données manquantes, dans le but d'améliorer la gouvernance foncière. L'insécurité foncière est pour beaucoup un concept abstrait. Mais pour la majorité des populations pauvres, c'est une réalité très concrète : les droits fonciers sont un luxe. Pour bâtir des sociétés durables, il faut résoudre les problèmes fonciers, rappelle *Tribune*. Les pays, les régions, les villes et les villages ont besoin de droits de propriété bien établis, de frontières claires et de services fonciers accessibles pour pouvoir croître économiquement. De même, les autorités doivent disposer d'informations géographiques précises pour pouvoir planifier la construction de routes, le développement de services publics et d'infrastructures, et, ce faisant, créer des emplois, avait affirmé la Banque mondiale qui aide depuis des années plusieurs pays à sécuriser les droits fonciers de leur population. Parmi ces réformes figure la digitalisation du secteur foncier, et c'est dans cette optique qu'une application sera mise en place grâce au partenariat avec la Fondation Land Portal et l'Open Data Charter, avec le soutien financier de l'Agence allemande de coopération internationale pour le développement (GIZ), indique *La Vérité*.

21/09 - Après un 1er projet contesté par diverses structures en 2020, un second projet de loi sur les terrains à statuts spécifiques a été rédigé mais non diffusé, selon le Collectif Tany. Jugeant certains points inacceptables, le Collectif propose de reconsidérer ce projet de loi, d'une part, en fonction de son principal intérêt défini dans l'exposé des motifs, et d'autre part en vue de la protection des propriétés des citoyens, dont la majorité sont des producteurs sur de petites exploitations paysannes. Selon l'exposé de motifs, le projet de loi vise la sécurisation foncière des terrains constitutifs des aires soumises à régime de protection spécifique avec leur usage prescrit par les outils de planification territoriale, sans préjudice de l'appropriation des terrains en question. Pourtant, il prône le retrait des biens fonciers appropriés par les citoyens, soit par cession volontaire à l'Etat, soit par expropriation pour cause d'utilité publique. Le Collectif appelle à la tenue d'une concertation avec les communautés locales et les acteurs concernés directement par les différents types de terrains afin de formuler un autre projet de loi sur les terrains à statuts spécifiques qui ne détruise pas les acquis des producteurs et qui ne les appauvrisse pas.

29/09 - Des paysans ayant exploité la plaine du Bas-Mangoky se soulèvent face à la manière dont l'Etat compte gérer le partage de ces terrains pour développer la riziculture. Parlant au nom de ces paysans d'Ambahikily, Durlin Raharison n'a pas dissimulé sa déception, disant que ses compatriotes ne pourront bénéficier que de 25 % de la surface qu'ils ont exploitée avant les travaux d'aménagement effectués avec le financement de BAD. Si tel était le cas, il affirme que cette décision irait à l'encontre de la promesse qui leur a été faite par le gouvernement.

10/09 - Inauguration de la RN5A, reliant Ambilobe à Vohémar. Cette route de 152 km qui met en connexion les régions Sava et Diana était en terre battue. Les trois jours de trajet en voiture s'effectuent désormais en 2 h30. La Chine a financé les travaux à hauteur de 157 millions de dollars. Le projet de réalisation de la RN5A remonte à la présidence Rajaonarimampianina. Il n'avait pas pu aboutir faute de financement. « *La réalisation de cette route représente aussi un enjeu majeur pour le régime Rajoelina dans la mesure où la RN5A figure parmi les 'Velirano' faits par le chef de l'Etat à l'endroit de la population de la région Sava durant la campagne électorale de 2018. (...) Aux yeux des observateurs, la réhabilitation de la RN5A servira à recréer le lien entre le régime actuel et la population du Nord.* », écrit *Midi*. Dans le Sud, les dirigeants ont également lancé le défi de réhabiliter un axe essentiel, la RN13 reliant Ambovombe à Tolagnaro, jusqu'à Ihosy. Les travaux sont lancés. Andry Rajoelina a par ailleurs confirmé le lancement des travaux de construction de la première autoroute de Madagascar sur la RN2 avant la fin de l'année. Elle reliera Toamasina à Antananarivo. Les travaux devraient durer jusqu'en 2026.

19/09 - Des dégradations apparaissent déjà sur la RN5A reliant Ambilobe à Vohémar, quelques jours seulement après son inauguration en grande pompe. *La Gazette* met en cause l'entreprise China Road and Bridge Corporation (CRBC). Malgré ces travaux non conformes aux normes de qualité, le ministère a octroyé le marché des travaux d'entretien de la RN5A à cette entreprise, pour une durée de cinq ans.

► Economie - Social

05/09 - Madagascar a importé 353 756 tonnes de riz au premier semestre 2022, soit 31 050 tonnes de plus que durant la même période de 2021. La production rizicole nationale se situe entre 3,5 et 4,5 millions de tonnes par an. Une augmentation de 200 000 tonnes de la production locale a été constatée pour cette année, comparée à la précédente campagne. Une production supplémentaire de 1,2 million de tonnes est toutefois nécessaire pour l'atteinte de l'autosuffisance alimentaire, le besoin étant estimé à 6 millions de tonnes. L'augmentation des surfaces à cultiver figure parmi les solutions au problème. Les chiffres montrent que la surface cultivable s'élève à 8 millions d'hectares, mais seuls 2,6 millions sont actuellement cultivés, selon les chiffres de la FAO, rappelés par *La Gazette*. La vulgarisation à grande échelle de la production de riz hybride se fait attendre.

10/09 - « 80 % de la consommation malgache est importée », déplore le ministre de la consommation, Edgard Razafindravahy. Une situation qui résulte de la carence de la production nationale. Et le pire, écrit *La Gazette*, « est que ces produits importés sont souvent périmés. On les consomme parce que ce sont les seules sources de nourriture accessibles au budget de la majorité de la population. On trouve de tout en produits périmés : du riz, du lait concentré en boîte, de la tomate en boîte, des pâtes instantanées, des bonbons, du chocolat, du poisson en boîte, etc...Des produits dangereux qui remplacent l'alimentation de base de beaucoup de ménages. (...) Si ces produits périmés pullulent dans les rues, c'est qu'ils ont été introduits à Madagascar par voie légale. Ces produits sont acheminés en effet par container. Ils passent par la douane et sont validés par le ministère »

07/09 - Air Madagascar reste dans la tourmente. « Je suis particulièrement préoccupé par cette situation en ce moment », a révélé le ministre des transports, Rolland Ranjatoelina. L'affaire Air Madagascar-Madagascar Airlines, constitue un cauchemar pour le ministère. « Ce ne sont pas les solutions qui manquent (...) mais il y a plusieurs obstacles à franchir que vous ne pourriez pas imaginer », a confié le ministre, sans vouloir entrer dans le détail. Rolland Ranjatoelina affirme avoir discuté avec le président pour relancer les vols long-courriers de la compagnie. Le bras de fer qui oppose le ministère à deux anciens membres du conseil d'administration, à l'instar de l'ancienne directrice de communication de la présidence, Rinah Rakotomanga, fait certainement partie des obstacles dans ce dossier. Pour rappel, Air Madagascar engluée dans une gestion financière chaotique et placée sous redressement judiciaire, a décidé de repartir de zéro en prenant une nouvelle identité, Madagascar Airlines. Rolland Ranjatoelina rejette cette nouvelle entité en affirmant qu'elle n'a pas le statut d'une compagnie aérienne. Air Madagascar et la destination Madagascar ne figurent plus dans la longue liste des vols internationaux au niveau des grands aéroports du monde actuellement.

07/09 - L'IATA demande à Air Madagascar une caution de 5 millions de dollars pour lui permettre de redevenir membre du « Billing and settlement plan » (BSP⁵), selon le ministre Roland Ranjatoelina. La réinscription de Madagascar dans la BSP figure parmi les priorités du ministre et du président de la République, a déclaré Rolland Ranjatoelina. La compagnie nationale se trouvait dans cette liste auparavant et était en liaison avec 89 autres compagnies mais à cause de la suspension de son inscription.

09/09 - Plan Emergence Madagascar : présentation officielle les 28, 29 et 30 octobre. Après un peu plus de trois ans et demi au pouvoir, Andry Rajoelina va enfin présenter son programme de développement. Un événement très attendu. Les organisateurs prévoient une présentation en grande pompe où l'on verra parmi les invités les dirigeants de la Banque mondiale et du FMI, ainsi que tous les bailleurs de fonds et partenaires techniques et financiers et tous les acteurs des secteurs public et privé. La porte-parole du président, Lova Hasinirina Ranoromaro, a aussi laissé entendre que cette rencontre constituera l'occasion de présenter le bilan des trois ans et demi de ce premier mandat mais aussi de faire le tour d'horizon des projets qui vont être exécutés à court, moyen et long terme. Un forum de la diaspora sera aussi organisé parallèlement à cet événement. Un appel a été lancé à l'endroit de tous les Malgaches qui vivent à l'extérieur à revenir au pays pour apporter leur contribution au développement, un appel particulièrement destiné, dit-on, à ceux qui critiquent le pouvoir depuis la France.

14/09 - Selon le ministre de l'industrialisation, du commerce et de la consommation, Edgard Razafindravahy, Madagascar « veut tenir le premier rang dans l'exportation textile » vers le marché américain par le biais de l'AGOA. Une ambition que la Grande Ile compte affirmer de vive voix durant le prochain sommet de l'industrialisation entre les États-Unis et l'Afrique qui devrait se tenir dans le courant du mois de

⁵ "Billing and Settlement Plan" (BSP) ou "Bank Settlement Plan". Il s'agit d'une caisse de compensation créée par IATA, qui encaisse chaque mois à date fixe les montants des billets d'avion vendus par les agences de voyage IATA et en opère les reversions aux compagnies aériennes membre. Le programme IATA de facturation et de paiement (Billing and Settlement Plan) est opérationnel dans 71 pays pour 390 participants (compagnies aériennes et autres) couvrant 150 pays et territoires.

décembre. L'Éthiopie, principal concurrent de Madagascar dans le domaine de l'exportation textile, est sur la touche en raison de sa crise politique interne. D'autres pays comme le Bangladesh, considéré comme un poids lourd du secteur, sont aussi en difficulté. Les voyants sont donc au vert pour la Grande Ile. L'État compte améliorer le climat des affaires pour encourager les investissements nationaux et les investissements directs internationaux. Un projet de loi est en préparation. Madagascar veut aussi concrétiser le plus vite possible la mise en place de projets comme les Zones d'émergence « *industrialisationnelle* » qui comprennent les Zones économiques spéciales (ZES), pour les productions destinées à l'exportation. Il y a, notamment, la « *Textile City* », prévue à Moramanga. Edgard Razafindravahy souligne également l'importance du projet « *One district, one factory* » à déployer dans toutes les régions.

14/09 - La Jirama doit plus de 800 milliards Ar d'arriérés aux pétroliers. « *Des négociations sont en cours entre l'Etat et les pétroliers* », a expliqué la ministre de l'économie et des finances, Rindra Hasimbelo Rabarinirinarison, en précisant qu'il y a une différence de méthode de calcul entre les pétroliers et l'Office Malgache des Hydrocarbures. « *La Jirama reste un gouffre financier pour l'Etat, une situation qui constitue un véritable handicap pour l'économie nationale. Elle a en effet bénéficié plus de 380 milliards Ar de subvention étatique d'après la loi de finances 2022* », note *Tribune*. Depuis 10 ans l'entreprise vend très largement à perte sa production. Pour remédier à cette situation, les experts de la Banque mondiale avaient proposé d'en finir avec les tarifs démesurément bas accordés à certains gros clients industriels, d'où la mise en place d'un nouveau système de tarification depuis bientôt deux ans et d'autres séries de mesures. Les impayés de l'Etat s'élèvent à 350 milliards Ar dont la moitié est constituée par les factures impayées des universités. A cela s'ajoutent les impayés des usagers et les manques à gagner dus aux vols de matériels et aux branchements illicites qui se multiplient, se défendent les dirigeants de l'entreprise.

28/09 - Jirama - La subvention épuisée, la réquisition du carburant maintenue. Deux déclarations au secours de l'entreprise publique. Celle de Rindra Hasimbelo Rabarinirinarison, ministre de l'économie et des finances et une autre venant d'Andry Ramaroson, ministre de l'énergie et des hydrocarbures. La première a révélé que les « *500 milliards Ar de subvention, accordée par la loi de finances rectificative 2022, ont déjà été engloutis par le paiement des créanciers, l'achat du carburant et les coûts des réparations des pannes techniques* ». Au départ, il a été convenu avec le FMI que ces aides financières ne dépasseraient pas les 380 milliards mais la situation financière de la Jirama a été telle qu'elle a nécessité une rallonge de 120 milliards Ar. Andry Ramaroson a réitéré la nécessité du recours à la réquisition de carburant pour des raisons d'intérêt public. Des pétroliers ont émis des réserves pour livrer du fuel à la Jirama, eu égard à sa solvabilité plus que douteuse.

15/09 - Filière bovine : vers la reprise des exportations. Le Parlement doit être saisi. A l'exception des crevettes, l'exportation vers l'Europe de tout produit carné en provenance de Madagascar a été interdite de 1997 à 2011. La maladie du charbon qui avait été détectée sur des zébus était à l'origine de cet embargo. Malgré la levée de celui-ci, les exportations de zébus sur pied ou en viande ont été de nouveau interdites de 2019 à ce jour, suite à une décision des autorités locales visant à lutter contre les vols de bovidés et à protéger le cheptel bovin. Les troupeaux de zébus ont connu une forte régression, passant de 23 millions de têtes au début des années 80 à environ 6 millions actuellement. Depuis 2021 l'Etat tente de relancer la filière. Les autorités ont entre autres commencé à mettre en œuvre quelques projets, notamment l'amélioration du système d'identification et de traçabilité du cheptel, à travers l'implantation de la puce électronique bovine. 50 000 bovins devaient être bouclés durant la phase d'expérimentation. Les autorités ont également lancé un projet d'insémination artificielle utilisant la race limousine pour l'amélioration de la race locale. Le poids des zébus malgache est en constante régression (de 200 à 250 Kg actuellement),

13/09 - Développement humain : Madagascar au 173e rang sur 191 pays, selon le classement du PNUD. Neuf pays sur dix affichent un recul en termes de développement humain, d'après le rapport couvrant les années 2021 et 2022. Pour Madagascar, l'IDH est passé de 0,510 en 2019 à 0,501 en 2021, soit une baisse de 0,9 point. En termes de classement, la Grande Ile est passée du 161e rang sur 180 pays au 173e sur 191. Elle se place derrière le Soudan et devant la Gambie. Dans la région de l'Afrique Subsaharienne, Madagascar affiche un IDH en dessous de la moyenne qui est à 0,547. Certains pays comme les Comores ont réussi à se hisser au 156e rang avec un IDH de 0,558. Un enfant né à Madagascar peut espérer vivre, en moyenne, 64,5 ans. Le nombre moyen d'années de scolarisation n'est que de 10,1 ans. Le rapport indique pour Madagascar un revenu journalier moyen de 1,48 dollar. Le PNUD invite à s'intéresser de près à l'indice de pauvreté multidimensionnelle qui touche 69,1 % de la population, d'après les données de 2018. À cela s'ajoute l'intensité de privation atteignant 55,6 %. L'IDHi ajustée aux inégalités n'est que de 0,367 affichant ainsi une perte de 26,74 % et un recul de 7 rangs. Dans la région subsaharienne, cet IDHi affiche une moyenne de 0,383. Les inégalités pénalisent encore plus le développement de la Grande-île. Le pays affiche cependant un assez bon indice de développement genre à 0,956, qui le place au 143e rang. Le niveau de scolarisation de la population nécessite encore beaucoup d'efforts. Si l'on considère la population âgée de plus de 25 ans, seulement 27,3 % des femmes et 29,8 % des hommes ont suivi l'enseignement secondaire ou plus.

13/09 - Selon les statistiques de la Banque mondiale pour 2021, le PIB de Madagascar avoisine les 14,6 milliards de dollars. Le PIB par habitant est estimé à 515 dollars. Un chiffre faible si on le compare au PIB par habitant de Maurice qui est d'environ 8 800 dollars. La Banque mondiale a classé Madagascar au 5ème rang parmi les pays les plus pauvres au monde en termes de comparaison des PIB pour 2022.

19/09 - Madagascar compte environ 3 millions d'entreprises informelles pour un potentiel fiscal estimé à 147,9 milliards Ar par an. 47,7 % des informels sont dans le commerce, 7,5 % dans l'hôtellerie et la restauration, 7,4 % dans le multimédia et l'informatique exerçant essentiellement dans la vente de crédit de communication et de service cash- point, 7,4 % dans l'artisanat. La plupart d'entre elles ne sont même pas enregistrées auprès de leur commune. Le secteur informel attire la jeunesse malgache : 500 000 jeunes arrivent sur le marché du travail chaque année avec peu de chance de réussir à s'intégrer dans le secteur formel. L'objectif du pouvoir étant d'améliorer le taux de pression fiscale qui n'est que de 12 %, encore largement inférieur à celui des îles voisines : 19 % pour Maurice, 27,4 % pour les Seychelles.

30/09 – L'entreprise Pharmalagasy, créée par le chef de l'Etat durant la pandémie, est en difficulté. Seuls les cadres ont perçu jusqu'ici leur traitement. « *La régularisation des arriérés est en cours suite aux négociations au niveau de la présidence* », a affirmé le directeur général, Joël Désiré Rakotozanany. Son produit phare, le CVO+, reste invendu. Il a été très prisé dit-il, durant la pandémie, « *compte tenu de son efficacité, ce qui nous a permis de contenir cette épidémie. Désormais, on n'entend presque plus parler de coronavirus. Il est ainsi normal que les gens n'achètent plus de CVO+. La vente de ce produit phare constitue pourtant 98 % de notre chiffre d'affaires* », a-t-il précisé. Le DG envisage de fabriquer d'autres médicaments en collaboration avec le Centre national de recherche pharmaceutique et de commercialiser des compléments alimentaires. Pharmalagasy prévoit également de travailler avec l'association des tradipraticiens qui utilisent les plantes médicinales. Mais cette collaboration n'est pas vue d'un bon œil par des professionnels de santé. « *Pourquoi ce laboratoire pharmaceutique de l'Etat, voudrait-il collaborer avec cette association qui ne respecte même pas l'éthique et la déontologie de la médecine ?* »

► **Coopération, bailleurs de fonds**

03/09 - L'UE demande la facilitation des procédures d'investissement à Madagascar, annonce Herimana Razafimahefa, président du Sénat. Les deux parties souhaitent renforcer leur coopération notamment dans le secteur des énergies renouvelables.

05/09 - Malgré quelques sujets qui fâchent, L'UE va débloquer une contribution financière initiale de 325 millions d'euros pour le Programme indicatif pluriannuel (PIM). Bien que la durée de ce programme soit de sept ans, jusqu'en 2027, les dotations indicatives pour chacun des domaines prioritaires et mesures d'appuis ne sont fournies que pour la période 2021-2024. Un réexamen du PIM à mi-parcours sera réalisé en 2024, soit un an après le début du cycle politique sur fond d'élection présidentielle. Le nouveau programme pluriannuel touche trois domaines prioritaires : « *la gouvernance et le développement humain* », « *la croissance durable et les emplois* » ainsi que « *le pacte vert* ». Ce programme vise à contribuer à la réduction de la pauvreté, à la lutte contre toutes les inégalités et à une croissance économique durable. Il prend le relais de l'ancien PIN qui avait été financé par le 11ème FED à hauteur de 492 millions d'euros et qui était arrivé à son terme en 2022. Les fonds alloués par l'UE sont non- remboursables mais Bruxelles garde un œil vigilant sur le respect des droits de l'homme, les principes fondamentaux de la démocratie et la liberté d'expression. Des missionnaires de l'UE ont, par exemple, été effarouchés par les conditions carcérales des détenus qui s'entassent à la maison centrale d'Antanimora. D'autres ont émis des réserves sur la neutralité de la CENI et de la HCC pour l'organisation de la prochaine présidentielle. L'UE n'a pas caché son émoi sur les événements douloureux d'Ikongo. Sans compter l'Accord de pêche, toujours en négociation. Madagascar veut des redevances thonières de 40 millions d'euros, contre six dans le dernier accord, expiré en décembre 2018. L'UE fait valoir qu'elle finance déjà les petits pêcheurs informels pour éviter la surexploitation des ressources aquatiques et aide Madagascar à lutter contre les activités illicites des navires industriels qui pillent en toute impunité ses eaux territoriales.

06/09 - Madagascar va abriter le 9e cycle de négociations commerciales de l'Accord de partenariat économique intérimaire (APEI) entre l'Union européenne et cinq pays de l'Afrique orientale et australe (AfoA5). Elles porteront sur dix thèmes, dont trois seront abordés à Madagascar du 18 au 23 septembre. Madagascar, Maurice, les Seychelles, les Comores et le Zimbabwe, pays qui constituent l'AfoA5, ont signé l'APEI avec l'UE en 2009. L'accord est appliqué provisoirement depuis mai 2012. En octobre 2019, l'UE a entamé des négociations avec les cinq pays pour approfondir l'APEI existant. La balance commerciale de Madagascar est excédentaire pour le commerce avec l'Europe. La Grande Ile écoute notamment de la vanille, des produits miniers, du textile et des produits de la pêche sur le marché européen qui reste le premier client de Madagascar, représentant 34 % de ses exportations. Le ministre de l'industrialisation, du commerce et de

la consommation, Edgard Razafindravahy, a souligné que la priorité du pays est d'asseoir un développement axé sur l'industrialisation. De leur côté, les représentants de l'UE ont noté que plusieurs initiatives ont été lancées pour l'accompagnement du secteur privé et des autorités publiques de Madagascar en vue de l'amélioration de l'environnement des affaires, ainsi que pour une meilleure compétitivité des entreprises. En plus des secteurs tels que le textile, le numérique, le tourisme, l'agro-industrie, d'autres sujets transversaux ont été soulevés comme les énergies renouvelables et la prise en compte de l'environnement. Les APE sont des accords réciproques et asymétriques qui vont au-delà des accords de libre-échange classiques. Ils ouvrent pleinement et immédiatement le marché de l'UE, en prévoyant de longues périodes de transition pour que les pays partenaires s'ouvrent partiellement aux importations de l'UE tout en assurant la protection des secteurs sensibles. Les pays de l'AfOA5 doivent réduire progressivement leurs droits de douane à zéro pour 80 % ou plus de leurs importations de l'UE.

20/09 - Ouverture du 9ème cycle de négociations pour l'approfondissement de l'Accord de Partenariat Économique (APE). Pour rappel, six pays de l'AfOA – Les Comores, Madagascar, Maurice, les Seychelles, la Zambie et le Zimbabwe – ont conclu un accord de partenariat économique intérimaire avec l'Union Européenne fin de 2007. En août 2009, quatre de ces pays ont signé l'accord (Madagascar, Maurice, les Seychelles et le Zimbabwe) et l'ont appliqué à titre provisoire depuis mai 2012. Les Comores ont signé l'accord en juillet 2017, l'ont ratifié et ont commencé à l'appliquer en février 2019. L'Accord de Partenariat Économique intérimaire (APEi) actuellement en vigueur entre l'UE et Madagascar, les Comores, Maurice, les Seychelles et le Zimbabwe comprend la suppression des droits et quotas de l'UE pour les importations en provenance de ces pays, l'ouverture progressive des exportations de l'UE vers ces pays, les règles d'origine, pêche et défense commerciale, les règles de coopération au développement, ainsi que les mécanismes de règlement des différends. Les discussions en cours visent l'approfondissement de cet accord, afin d'y intégrer d'autres secteurs d'activités, comme les services et les investissements. Trois sujets ont été avancés et devront être clos pour la mise en application, tels que la facilitation des échanges, l'agriculture et les conditions sanitaires et phytosanitaires. Le ministre de l'industrialisation, du commerce et de la consommation a mis l'accent sur l'amélioration des exportations de la vanille malgache vers l'Europe.

10/09 - Les volontaires du Peace Corps font un retour en force après une absence de deux ans due au Covid-19. 22 volontaires sont arrivés pour commencer deux années de service. Une partie du groupe enseignera la langue anglaise tandis qu'une autre encouragera la culture de légumes adaptée au climat, pour lutter contre la malnutrition. Les volontaires suivront douze semaines de formation linguistique, culturelle et technique, puis se rendront dans des sites répartis dans tout Madagascar pour débiter leur mission. 35 autres volontaires arriveront en février 2023. Ils renforceront les initiatives locales en matière de santé, de santé maternelle et infantile et des projets relatifs à l'eau, l'assainissement et l'hygiène. Au cours des deux prochaines années, le Peace Corps ambitionne d'avoir 150 volontaires actifs comme c'était le cas avant la pandémie. De 1961 à ce jour, 1 574 volontaires ont servi à Madagascar.

14/09 - Le FMI approuve une 3^e tranche de crédits de près de 32 millions de dollars dans le cadre de la Facilité élargie de crédit (FEC). Il devrait porter à 122,2 millions de dollars le total des décaissements au titre de l'accord. Ce financement devrait couvrir les besoins de financement budgétaire de l'économie nationale, a expliqué Rindra Hasimbelo Rabarininarison, ministre de l'économie et des finances. « *Le fonds devrait permettre de soutenir la reprise économique après la pandémie de Covid-19 et de relancer la dynamique des réformes promues par les autorités* », a expliqué Marc Gérard, représentant de l'institution dans la Grande Ile. Antoinette Sayeh, directrice générale adjointe et présidente par intérim du FMI, a déclaré que « *dans le cadre du programme appuyé par le FMI, les résultats de Madagascar ont été globalement satisfaisants, malgré le retard pris dans la mise en œuvre des réformes structurelles et un environnement extérieur qui reste difficile.* » Le FMI a énuméré d'autres recommandations que les autorités doivent appliquer pour pouvoir bénéficier de son aide. C'est le cas notamment du renforcement de la lutte contre la fraude fiscale et de l'optimisation du recouvrement des arriérés d'impôts. « *Dans le cadre du budget 2023, Madagascar devra faire des efforts supplémentaires pour augmenter ses recettes intérieures, atteindre l'équilibre budgétaire et créer un espace budgétaire supplémentaire pour financer les dépenses sociales et les investissements publics prioritaires* », est-il indiqué. Les performances du pays seront jugées lors d'une troisième revue.

20/09 - La 3ème revue du programme de Facilité Élargie de Crédit (FEC) en préparation. Une équipe du FMI est en mission à Madagascar en vue de préparer la 3ème revue de la FEC mais aussi pour mettre en place le cadrage macro-économique de la loi de finances 2023. L'institution rédige un rapport sur la situation environnementale, l'inégalité homme-femme, la sécurité alimentaire, la protection sociale et le potentiel de croissance issu du Plan Emergence Madagascar.

21/09 - La présidence de la République annonce avoir obtenu l'assurance d'un appui technique du FMI dans la mise en œuvre du Plan émergence Madagascar. Celui-ci sera officiellement présenté vers fin octobre et a déjà été soumis aux représentants des bailleurs de fonds et des partenaires techniques et financiers.

L'annonce a été faite lors d'une rencontre qui s'est tenue entre Andry Rajoelina et Kristalina Georgiova en marge de l'AG des Nations unies.

22/09 - Lors d'une rencontre avec Andry Rajoelina, en marge de la 77e AG, le SG des Nations unies a annoncé l'ouverture d'un bureau permanent de l'Agence onusienne de protection de l'environnement (UNEP) à Madagascar. Antonio Guterres a, en outre, donné instruction à son équipe d'accompagner Madagascar dans l'obtention du financement « *Fonds vert climat* », la Grande Ile ayant déjà son Plan national d'adaptation.

22/09 - Suite aux conséquences du conflit russo-ukrainien qui a déclenché une crise alimentaire mondiale, l'Union européenne a décidé d'accorder à Madagascar un soutien supplémentaire de 10 millions d'euros pour la sécurité alimentaire. Ce fonds sera distribué dans le cadre du programme AFAFI Centre qui vise le développement des régions Analamanga et Itasy, zones agricoles stratégiques et principaux bassins de production qui alimentent en produits frais la capitale et les grands marchés du pays.

24/09 - Un programme de protection sociale d'urgence dénommé « *sanda* » sera mis en œuvre dans les chefs-lieux des 119 districts. Il s'agit d'un transfert monétaire inconditionnel d'un montant de 300 000 Ar pour 1,15 million de ménages. Le programme est monté avec l'Association internationale pour le développement (IDA) du groupe de la Banque mondiale, pour un montant de 50 millions de dollars sur 6 mois. Entre le premier et le second transfert seront mises en œuvre des mesures d'accompagnement : initiation à certains métiers, éducation financière et formation en gestion de petites affaires. Le programme ambitionne de faire face aux effets conjugués des différents chocs mondiaux de ces dernières années, notamment le dérèglement climatique, le Covid-19, ainsi que le conflit entre l'Ukraine et la Russie, dont les conséquences néfastes n'épargnent pas Madagascar.

27/09 - Madagascar – Russie : un projet sur l'eau et l'énergie pour le Sud en vue à l'occasion du cinquantenaire de la coopération entre les deux pays. Au niveau du secteur de la santé, la Russie va doter le pays d'un laboratoire mobile servant à détecter les maladies infectieuses. En outre, l'ambassadeur a annoncé que les dettes de Madagascar seront effacées. Une coopération dans le domaine de la pêche sera également développée. Le président du Sénat, Herimanana Razafimahefa, a salué la volonté de la Russie de renforcer sa coopération avec Madagascar. La mise en place d'un groupe d'amitié entre le Sénat malgache et le Sénat russe est prévue afin, dit-on, de développer la diplomatie parlementaire.

Taux de change au 30/09/22 : 1 euro = 4 110 Ariary

Sources : L'Express de Madagascar, Midi Madagasikara, Madagascar Tribune, La Vérité, La Gazette 2GI, Orange.mg, Madagate, Moov, 2424.mg, sioka.org, Justice Madagascar (Facebook)

Les dessins de presse du mois :

